Di ecteur : E. CARTERON

JOURNAL FRANÇAIS PARAISSANT LES 1° ET 15 DE CHAQUE MOIS

lédacteur en chef; Henri KORAL

ADMINISTRATION:

17, Rue des Martyrs, PARIS Téléphone: Central 53-27 -:- DIRECTION. - Téléph.: Bergère 47-35 La trahison avait brisé nos armes ; la vertu nous les rend pour que soit brisé à jamais le règne de la tyrannie.

Kosciusko.

ABONNEMENTS : France .

10 fr.

La question a graire en Pologne et dans l'Est Européen

des peuples allogènes nés de la chute du tsarisme, se faire une exacte idée de leur état d'âme, nécessairement révolutionnaire. Les journaux français et aussi d'autres journaux européens se plaisent à confondre révolution et bolchevisme. C'est une erreur d'actualité, et peutêtre de courtisannerie auprès de certains ministres, mieux intentionnés que bien instruits et bien compétents, plus imbus de traditions diplomatiques que capables de vues d'hommes d'Etat.

Un peu de bon sens à défaut d'informations directes sur l'esprit des masses polonaises, esthoniennes, lithuaniennes, ukrainiennes, caucasiennes, géorgiennes ferait comprendre comment elles se trouvent exactement dans la situation où étaient les paysans français au xvme siècle, quand s'est effondré l'Ancien Régime. Ce sont des révoltés politiques et des serfs qui veulent posséder les champs qu'ils cultivent.

A travers tout le xviiie siècle a mesure que les impôts se font plus lourds et que la noblesse, pour vivre à Paris où à Versailles, déserte ses domaines et les fait exploiter par des intendants, fermiers généraux au petit pied, le mécontentement s'accroît, Des Jacqueries s'organisent. Certaines exigent une véritable lutte militaire. De 1715 a 1789 plus de soixante-quinze insurrections éclatent un peu partout dans tous les coins du royaume. Il faut envoyer plus de dix mille hommes contre Mandrin et ses bandes. Les réclamations légales et solennelles des Etats Généraux en 1789 ne sont que le terme d'une longue suite d'efforts incohérents et souvent marqués d'actes de banditisme. Maintenant un ordre nouveau s'est constitué sur les ruines de la monarchie des Bourbons. Lorsqu'un Français d'aujourd'hui se remémore ces temps qui paraissent déjà lointains et qui sont encore si proches, il trouve tout naturel que les gens d'alors aient eu parfois la main un peu rude pour fonder la liberté et la démocratie ou du moins ce qui en existe.

Pourquoi donc désapprouver des peuples qui non seulement secouent ur e tyrannie nationale comme on le fit en France à la Revolution, mais qui secouent une tyrannie étrangère? Il n'est pas étonnant que les Polonais, soint des révolutionnaires eux que le gouvernement russe envoyait sans motif en Sibérie, il n'est pas étonnant que les Lithuaniens, les Lettons et les Esthoniens soient des révolutionnaires, eux que les barons germano-baltes ont opprimés pendant des siècles, tantôt pour le compte des rois de Prusse tantôt pour celui des Tsars, germanisés d'ailleurs depuis Pierre-le-Grand. On comprend comment ces popu lations malheureuses ont dû profiter des émeutes, des désordres, des embarras qui se produisaient chez leur maîtres pour reprendre leurs libertés. Si elles ont com-

Il faut, pour être équitable envers | battu contre la Russie et les tsars comme l'ont fait les nihilistes il faut soigneusement distinguer leur esprit révolutionnaire de celui des révolutionnaires russes. Il y a parmi les révolutionnaires russes les fameux bolkieviks. Les peuples issus de l'effondrement russe sont des peuples autrefois souverains nécessité, car cette nation est un obstacle qui reprennent leur liberté. Ce sont des nationalistes.

> Ils sont certes comme les paysans de France, ils ne veulent plus être serfs. Ceux de 1789 brulaient les chartriers et les parchemins. Dans | viste russe sera sur le bord de sa tombe » l'Est del'Europe tous les Parlements des nouveaux Etats et en particulier la Diète Polonaise discutent la question agraire. Les gens de là-bas sont comme ceux de la Révolution française, ils veulent possé ler le sol qu'ils cultivent. Un délégué letton revenu récemment de Russie disait que déjà même dans le pays de Lénine, la propriété privée naissait à la barbe des communistes. C'est dans l'ordre. Le paysan, révolté pour avoir la terre accaparée par le seigneur qui, Taine l'a expliqué, ne rend plus un service proportionné à son privilège ne veut pas plus la cé- | hardie ne surgirait-elle pas ? der à des comités de ses pareils que la rendre à ses anciens maîtres. Or, dans toutes les provinces de l'ancien empire de Russie et aussi en Pologne prussienne, en Galicie autrichienne, il existe une question agraire. Elle ne se pose pas partout de la même manière ni avec la même acuité mais elle existe partout. Elle existe parce que ces pays en sont, eu égard à l'évolution sociale et en particulier rurale, au point exact ou se trouvait la France sous le règne de Louis XVI. C'est l'Ancien Régime qui disparaît sur le Niemen, sur la Vistule, sur le Dniepr et sur la Volga et qui plus est, c'est un Ancien Régime où les privilégiés sont en majeure partie étrangers. Car en somme il n'y a guère d'aris-

tocratie locale qu'en Pologne et peut-être est-ce la raison pour laquelle la Pologne, séparée en trois chaînement des idées amène ici ce rapprochement, on peut dire que cette noblesse comprend peut-être son nouveau rôle au sein de la démocratie polonaise avec plus de clarté que ne le fit celle de France le 4 août 1789. Elle fonde de nouveau l'Etat en le présentant à l'Europe. Elle à une large part dans la constitution de l'armée de Haller qui a été la Pologne de la guerre, révélée à l'Entente. Elle semble vouloir se consacrer aux affaires gouvernementales diplomatiques et militaires qui sont le travail naturel d'une aristocratie. C'est le plus sûr moyen d'exercer sur le pays retrouvé sa véritable influence, cela donne un sens à la Révolution qui s'opère en Pologne et même dans les états limitrophes. Cette révolution est nationale, elle fonde, sur la propriété individuelle, la liberté-

EMILE CARTERON.

Croisade contre le Bolchevisme

Le journal Le Temps dans son édition a publié, parmi ses dernières nouvelles, la petite dépêche laconique dont la teneur littérale suit :

Les bolchevistes contre la Pologne « Bâle, 25 juillet.

« La presse polonaise publie un article du journal officiel soviétiste Pravda. dans lequel l'organe bolcheviste déclare que la destruction de la Pologne est une à l'expansion du bolchevisme.

« La Pravda ajoute qu'il est indispensable d'envoyer en Pologne de nombreux agitateurs avec mission d'y préparer la révolution. Une action rapide s'impose, car dans un an, le gouvernement bolche-

Ce qui nous oblige de nouveau à faire un fervent appel à tout ce qui est juste, à tout ce qui est équitable, à tout ce qui est humain en France et dans les pays alliés pour courir à la rescousse de la malheureuse Pologne, en frappant en On dirait que l'Europe regrette de créer même temps l'ennemi le plus farouche une grande puissance. de l'humanité civilisée : le bolchevisme

Je sais bien, je le répète, que les Héres de la Marne qui ont sauvé le monde de en France, c'est-à-dire par un enseigne l'invasion germanique ont le droit de se ment unique et en dehors de toute conarrosés de leur sang, mais devant la par certains côtés ont les idées du Moyen purulence du bolchevisme, purulence qui ment des Israélites cultivés en Pologne semble s'étendre et gagner au delà des témoin cette déclaration d'un d'entre eux frontières russes, pourquoi une initiative député à la Diète :

ont empêché il y a quelque temps, par l'intermédiaires des baïonnettes alliées un coup de bistouri définitif et efficace qu'on se proposait de donner à l'abcès bolchevique de là-bas.

cratie et du Socialisme véritable.

les plus à gauche et les plus avancés sont nationalistes juifs tiennent à la création forcés de chercher le salut du côté de la réaction impérialiste.

Car malgré toute l'ignominie de l'extsarisme russe des Romanoff, ce tsarisme a été quand même et malgré tout, audessus de l'autocratie et de la bartronçons, est restée quand même du régime des soviets qui pour faire une grande nation. Et puisque l'en- de la propagande « idéaliste » en Russie a traversé l'Allemagne impérialiste dans un wagon-salon et avec les honneurs militaires que lui rendaient officieusement, tout au moins, les officiers et des soldats de la garde prussienne... ses véritables

HENRI KORAL.

L'INDÉPENDANCE POLONAISE ET L'ALLEMAGNE

La proclamation de l'autonomie de la Pologne par les deux kaisers allemands du 5 novembre 1516 fut traduite en polonais et dans d'autres langues de telle fond comme Polonais, car c'est une sorte que l'Allemagne disait reconnaître offense faite à notre patrie. Nous en sorte que l'Allemagne disait reconnaître l'indépendance de la Pologne.

Cette interprétation est complètement

Le texte allemand seul approuvé par vaines. les deux kaisers disait « Das Konigreich Polen ist ein Selbstaugiger Staat ein Augsten Anschlusse au las deutsch osterreichisches Reich ».

Or le mot « ein selbststaudiger Staat » veut dire en allemand autonome mais parmi les Israélites polonais des per non indépendant. Le mot indépendant se dit en allemand imabhaugig.

La différence entre ces deux mots est énorme et plus frappant encore chez les Allemands dont l'empire seul « indépendant » est formé de toute une série d'états « autonomes » (Selbrtstaudig).

La traduction polonaise évidemment n'engagait pas les deux kaisers. Elle fut promulgée à côté du texte allemand par le général Beseller qui la faussa, intenjour plus favorable les intentions alle-

table portée de l'intervention allemande. côtés des Alliés.

EDOUARD KISIEL.

en Pologne *

OPINION D'UN FRANÇAIS

La Pologne a accordé d'elle-même sous le ministère Moraczewski les droits de citoyens aux Israélites nés sur le territoire Polonais. S'il y a eu des pogroms ls ne doivent pas être confondus avec les massacres du même nom faits en Russie sur l'ordre du gouvernement alors qu'en Pologne le gouvernement, réprime ces combats autant qu'il est en son pouvoir. Les désordres doivent être attribués dans une large mesure à la lutte contre la spéculation et l'usure.

Telles sont à peu de chose près les vues exposées par le bureau de presse polonais en réponse à l'article du Temps La France et les Israélites » paru le 8 juillet. Ces remarques sont fort exactes. On doit simplement regretter que le gouvernement soit encore trop faible à Varsovie pour faire subir la vigueur de sa répression aux masses fanatiques aussi bien catholiques que juives. Le libéra lisme excessif et quelque peu ignorant du Traité d'Alliance n'est pas fait pour faciliter l'action du pouvoir en Pologne

Ce qui semble indispensable c'est d'édu quer au plus vite et par les moyens usités reposer sur des lauriers bien gagnés et fession religieuse, des populations qui

« L'autonomie nationale des Israélites Je m'adresse surtout à ceux qui par dit M. Perl, n'est pas une question interune incompréhension notoire des choses nationale, c'est une affaire intérieure de l'Etat Polonais. Les Juifs sont disséminés dans la Pologne entière, ils ne possèdent pas un territoire propre. Puis, on ne sai de quoi il s'agit, de la langue hébraïque ou du dialecte Jeddish. Lorsque nous trie atteinte dans sa main-d'œuvre avons affaire à la minorité allemande, l'est aussi dans ses matières pre-Non ce n'est pas seulement l'indépen- nous savons exactement de quelle langue dance et la liberté de la Pologne qu'il il s'agit. Il en est autrement avec les s'agit de sauver, mais vous, messieurs, juifs. La langue hébraïque est une langue qui au nom des idées humanitaires vous morte, et le dialecte n'est le signe parti êtes opposés à l'intervention militaire en culier ni de la nationalité, ni de la reli-Russie, vous, Républicains, vous, Socia. gion juives. Il est caractéristique que le listes, sachez qu'il s'agit de combattre ici l'ennemi le plus acharné de la Démocratie et du Socialisme véritable. juive en Autriche, souligne qu'en Au-Sachez que pour échapper au bandi- triche il ne s'agit pas de la langue juive, tisme des hordes de Lénine, les esprits puisque les juifs y parlent allemand. Les d'une organisation particulariste des juifs dans l'Etat. Un tel séparatisme arriverait forcément à creuser davantage l'antagonisme et à le rendre plus aigu.

En accordant l'autonomie aux Israélites, on repousserait tout l'élément juit au fond du ghetto, on arrêterait la marbarie du « grand démocrate » créateur che indispensable de l'assimilation, on séparerait artificiellement les juifs de la culture polonaise Je suis certain que ces aspirations autonomistes deviendront de plus en plus faibles, à mesure que l'Etat polonais se développera. »

VICTOR AUBOUIN.

DÉCLARATION DES PATRIOTES JUIFS POLONAIS

Le parti patriote polonais de religion israélite qui représente l'élément éclairé parmi les populations juives de Pologne où l'on trouve encore maints exemples d'une mentalité qui est celle du Moyen Age, publie une lettre ouverte aux Alliés où il est dit:

L'autonomie juive en Pologne, particulièrement celle des écoles, dresse une muraille de Chine infranchissable entre les citoyens d'un même pays.

Nous en éprouvons un chagrin proéprouvons un chagrin profond comme Israélites, puisque les espérances que nous avions en ce qui concerne nos relations à l'intérieur sont devenues

Nous en appelons à vos consciences afin que cette clause restrictive soit annulée. Si vous ne réagissez pas, nous en appelons à la logique des faits, à la conscience des peuples.

Il est donc bien évident qu'il existe sonnes intelligentes et libérales qui comprennent parfaitement que respecter le droit des minorités, ce n'est pas autoriser l'enseignement du yeddish ce jargon hebraïco-allemand qui perpétue chez les masses des sentiments antipolonais. Il faut à tous prix que disparaisse en Pologne toute espèce de fanatisme aussi

OPINION DE M. MORGENTHAU

bien juif que chrétien.

M. Morgenthau, ambassadeur des Etatstionnellement afin de montrer sous un auxquels il a fait des déclarations intéressantes sur la question israélite. L'éminent diplomate, qui est lui-même de la religion juive s'est déclaré avant tout Américain et De cette façon tout un peuple de 30 voudrait voir ses coreligionaires de Pologne millions d'âmes fut trompé sur la véri- devenir avant tout des citoyens polonais. Il a indiqué que le développement du rappro chement judéo-polonais amènera des modifi-La Pologne n'a obtenu sa véritable indé-pendance que de son effort personnel aux minorités par le récent traité avec les puis-sances. Ces modifications seront faites dans l'esprit de celles que M. Paderewski fit introduire dans le projet primitif.

Le vrai danger allemand en Pologne

Paix les Allemands remettront la guerre contre la Pologne jusqu'au moment où, suivant eux, disparaîtra le danger d'une intervention militaire de la France. Les Allemands sont persuadés que l'Angleterre et l'Amérique reste-

ront neutres dans le prochain a conflit; ils pensent pouvoir comp-« ter également sur une neutralité « bienveillante de la part de l'Italie.

Les Allemands considèrent la

Russie et l'Ukraine comme alliés dans l'avenir ».

Ainsi s'exprimait la Newa Reforma de Cracovie il y a quelques semaines. L'Arbeiter Zeytung écrivait il est vrai à la même époque que la mobilisation en Allemagne peut mener à une catastrophe gouvernementale car les ouvriers allemands ont assez de la guerre et accordent peu de confiance au gouvernement Il y a lieu, ici comme ailleurs, de

tout prendre au sérieux, mais de ne rien prendre au tragique. Avant de parler de la mobilisation allemande comme d'une menace pour la Pologne, il faut se demander si les Allemands sont bien en état de refaire une guerre. Il existe chez eux comme en France, comme partout, hélas, des familles terriblement éprouvées par les deuils, leur indusmières, le fer, le charbon par suite des cessions de territoire. Ne seraitce que pour ces seules raisons, on ne doit pas craindre une agression trop immédiate contre la Pologne.

Cette nation a d'autre difficultés. Ses amis doivent le lui faire apercevoir. Elle doit se constituer des cadres administratifs solides qui rendent le gouvernement pratiquement fort, que ne puissent détraquer

« En cas de signature du traité de | à chaque instant les luttes des partis, et qui en imposent à l'ignorance fanatique de certains groupes. Il y a en Pologne un esprit de division dans les élites et un manque de bon sens dans la masse, tout cela ne peut persister. Les Polonais désirent devenir un grand peuple. A eux de montrer qu'ils peuvent

> Bien des questions de détail préoccupent leurs amis. Avant la guerre, par exemple, l'industrie se contentait de 8 millions environ de tonnes de charbon. Avec la Haute-Silésie et les terres nouvelles elle va en produire 40 millions. Pourra-t-elle créer un outillage capable d'absorber une pareille masse? Les Allemands n'essaieront-ils pas de la dériver pour leurs besoins, et privés de la puissance politique sur les terrains miniers n'y reconstituerontils pas une puissance industrielle? Il faut établir de toutes pièces en Pologne un système économique. Pour cela il faut des capitaux. Est-il possible d'en exporter de France au lendemain de cette guerre?

La France, tout au moins, peut aider la Pologne de son expérience. Elle peut lui envoyer des techniciens véritables pour éduquer ses ingénieurs, qui ont fait des études théoriques à l'étranger, mais, qui n'ont aucune idée des contingences de leur métier et de leur insuffisance. La mission française devrait être le noyau de la constitution industrielle du pays. Les problèmes d'armement et de ravitaillement qui se posent en Pologne peuvent être le principe d'une rénovation économique. Là est la véritable résistance à la véritable et à la plus prochaine attaque allemande.

> G. BOUCTOT, Député de la Seine Inférieure.

POLITIQUE EXTERIEURE

LE CONFLIT POLONO-LITHHANIEN

La Diète adopte d'urgence le texte suivant du projet de libération du territoire méridional du gouvernement de Souvalki. 1º Le gouvernement est chargé d'en-

treprendre sans délai l'occupation par des forces militaires des régions polonaises du gouvernement de Souvalki. 2º Le gouvernement est chargé de pro-

tester énergiquement auprès de la Conférence de la paix contre la violation des droits et des conditions de l'armistice par les Allemands.

3º Le gouvernement est chargé d'une façon amicale d'exiger énergiquement des Lithuaniens, la cessation de l'occupation par la force des régions non lithuaniennes et de s'opposer à de pareils tentatives d'employer la force militaire.

LE CONFLIT POLONO-UKRAINIEN EN GALICIE

Plusieurs journaux français, anglais et américains ont annoncé que la Pologne a reçu mandat de la Conférence de la Paix d'établir un gouvernement en Galicie Orientale qu'elle occupe déjà militairement. Cette autorisation bien que provisoire est évidemment l'indice d'une solution qui ne saurait plus tarder à intervenir sur le sort de l'ancienne province autrichienne. C'est, en effet, par ce moyen qu'une frontière commune pourra être établie entre la Pologne et la Rou-

TRAITÉ ENTRE LA POLOGNE

Le traité entre l'Autriche allemande et la affaires extérieures.

La Pologne reçoit de l'Autriche allemande le neuvième des biens de démobilisation se trouvant sur le territoire de l'Autriche allemande, tandis que la Pologne s'engage à céder à l'Autriche allemande le cinquième des biens se trouvant en Galicie.

L'ITALIE

La Banque Italienne de Sconto projette d'ouvrir une filiale à Varsovie. Elle a pris pour 50 millions de Bons du Trésor Polonais

Nouvelles Militaires

LUTTE CONTRE L'UKRAINE

En Galicie les troupes polonaises ont atteint le Zbrucz qui suit exactement la frontière orientale de la Galicie et celle des anciens empires de Russie et d'Autriche. Les forces ukrainiennes n'ont pu retarder la poursuite ni même arriver à faire sauter les ponts. Du 11 au 17 juillet le communiqué officiel recense un butin de 6.500 prisonniers dont 65 officiers dont plusieurs allemands, 47 canons, 26 lance-mines, 101 mitrailleurs, quelques milliers de fusils, 98 wagons de munitions, 128 chariots, 2.100 wagons, plusieurs dizaines de locomotives, d'automobiles, de camions autos et du matériel. La Galicie orientale est libre d'Ukrainiens. Tarnopol a été pris le 15 à 3 heures du matin. Hysiatyn a été enlevée par des troupes de l'armée de Posnanie commandées par le général Konarzewski, la divi-

sion Zielinski. En Volhynie, les troupes attendent l'ordre d'avancer. A la Diète on n'est pas favorable aux projets d'occupation demandés à la Conférence de la Paix On sait que la frontière réclamée par la Délégation polonaise pour tenir en deçà des limites de 1772 et même de Jilomir. Ces régions sont peuplées d'Ukrainiens et les troupes de Petlioura y sont très actives. Il suffira de maintenir la ligne Uzica, Nowogrod-Volynski et Orwucz au-dessous du Pripet pour obtenir une frontière satisfaisante.

CONTRE LES TCHEQUES

En Galicie Occidentale une grosse patrouille tchèque a été repoussée au delà de la frontière polonaise qu'elle avait franchie aux environs de Zakopane, à l'ouest du Cserny Dunajec dans les monts Taha.

LES POLONAIS EN LITHUANIE

Les troupes polonaises ayant en divers points franchi la ligne de démarcation tracée par l'Entente en Lithuanie, le maréchal Foch, commandant en chef les armées alilés, agissant en vertu des instructions qu'il avait reçues du Conseil suprême des puissances alliées ou associées, a fait inviter le gouvernement polonais à ramener ses troupes, dans le plus bref délai possible, au sud de la ligne de démarcation.

LES FRONTIÈRES POLONAISES

LE DISTRICT D'AUGUSTOVO RESTE A LA POLOGNE

Sur la réclamation de la Diète polonaise le Conseil suprême des Alliés a fait savoir aux Allemands qu'ils devaient retirer leurs troupes de l'ancien district russe d'Augustovo où elles avaient été indûment maintenues par suite de l'établissement hâtif de la ligne de démar-

UNE PROTESTATION DU DISTRICT DE BYTOW

Le district de Bytow réclamé par la Délégations polonaise auprès de la conférence a été laissé à la Prusse. Ce territoire est d'autant plus important que non seulement il contient 4.300 Polonais sur 5.700 habitants mais encore qu'il agrandit singulièrement l'étroite bande de terre polonaise entre l'Al-lemagne et la Presse occidentale. La population de Bytow a réclamé une rectification de

INFORMATIONS

M. Joseph de Lipkowski, l'ingénieur et inventeur bien connu, vient d'être nommé lieutenant-colonel de l'armée polonaise, commandant la section des automobiles de la mission polonaise en France.

M. le comte Miceslas Orlowski et son frère M. le comte Xavier Orlowski, sont en ce moment à Varsovie.

M. le prince Czartoniki se trouve en ce moment également en Pologne.

LE TRANSPORT DES TROUPES

Le Lohal Anzeiger annonce que les trans ports de troupes polonaises à travers l'Alle-magne ont repris le 8 juillet; on a transporté jusqu'ici 700 canons polonais, dont 200 lourds.

ET L'AUTRICHE

Pologne, concernant la répartition des biens de démobilisation, a été signé à l'office des

CRÉANCIÈRE DE LA POLOGNE?

qu'elle se propose de placer en Italie.

et la Pologne

LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, L'EMPIRE BRI-TANNIQUE, LA FRANCE, L'ITALIE ET LE JAPON, PRINCIPALES PUISSANCES ALLIÉES ET ASSOCIÉES,

D'une part;

ET LA POLOGNE, D'autre part;

Considérant que les Puissances alliées et associées ont, par le succès de leurs armes, rendu à la Nation polonaise l'indépendance dont elle avait été injustement privée :

Considérant que par la proclamation du 30 mars 1917, le Gouvernement russe a consenti au rétablissement d'un Etat polonais indépendant ;

Que l'Etat polonais, exerçant actuellement, en fait, la souveraineté sur les parties de l'ancien Empire russe habitées en majorité par des Polonais, a déjà été reconnu par les Principales Puissances alliées et associées comme Etat souverain et indépendant ;

Considérant qu'en vertu du Traité de paix conclu avec l'Allemagne par les Puissances alliées et associées, Traité dont la Pologne est signataire, certains territoires de l'ancien Empire allemand seront incorporés dans le territoire de la Pologne ;

Qu'aux termes dudit Traité de Paix, les limites de la Pologne qui n'y sont pas encore fixées, doivent être ultérieurement déterminées par les Principales Puissances alliées et associées;

Les Etats-Unis d'Amérique, l'Empire Britannique, la France, l'Italie et le Japon, d'une part, confirmant leur reconnaissance de l'Etat polonais, constitué dans lesdites limites, comme membre de la famille des Nations, souverain et indépendant, et soucieux d'assurer l'exécution de l'article 93 dudit Traité de Paix avec l'Allemagne :

La Pologne, d'autre part, désirant conformer ses institutions aux principes de liberté et de justice, et en donner sûre garantie à tous les habitants des territoires sur lesquels elle a assumé la souveraineté;

A cet effet, les Représentants ci-après des Hautes Parties contractantes, savoir : ... ont, après avoir échangé leurs pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, convenu des stipulations suivantes :

CHAPITRE PREMIER

Article premier. - La Pologne s'engage à ce que les stipulations contenues dans les articles 2 à 8 du présent chapitre soient reconnues comme lois fondamentales, à ce qu'aucune loi, aucun reglement ni aucune action officielle ne soient en contradiction ou en opposition avec ces stipulations et à ce qu'aucune loi, aucun règlement ni aucune action officielle ne prévalent contre elles.

Art. 2. - Le Gouvernement polonais s'engage à accorder à tous les habitants pleine et entière protection de leur vie et de leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langage, de race ou de reli-

Tous les habitants de la Pologne auront droit au libre exercice, tant public que privé, de toute foi, religion ou croyance, dont la pratique ne sera pas incompatible avec l'ordre public et les bonnes mœurs.

Art. 3. - La Pologne reconnaît comme ressortissants polonais, de plein droit et sans aucune formalité, les ressortissants allemands, autrichiens, hongrois ou russes domiciliés, à la date de la mise en vigueur du Présent Traité, sur le territoire qui est ou sera reconnu en vertu des Traités avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Russie respectivement, comme faisant partie de la Pologne, mais sous réserve de toute disposition desdits Traités relativement aux personnes domiciliées sur ce territoire postérieurement à une date déterminée.

Toutefois, les personnes ci-dessus visées, agées de plus de dix-huit-ans, auront la faculté, dans les conditions prévues par lesdits Traités, d'opter pour toute autre nationalité qui leur serait ouverte. L'option du mari entraînera celle de la femme et l'option des parents entraînera celle de leurs enfants ages de moins de dix-huit ans.

Les personnes ayant exercé le droit d'option ci-dessus devront, dans les douze mois qui suivront, et à moins de dispositions contraires du Traité de Paix avec l'Allemagne, transporteur leur domicile dans l'Etat en faveur duquel elles auront opté. Elles seront libres de conserver les biens immobiliers qu'elles possèdent sur le territoire polonais. Elles pourront emporter leurs biens meubles de toute nature. Il ne leur sera imposé de ce chef aucun droit de sortie.

Art. 4. - La Pologne reconnaît comme ressortissants polonais, de plein droit et sans aucune formalité, les personnes de nationalité allemande, autrichienne, hongroise ou russe qui sont nées sur ledit territoire de parents y étant domiciliés, encore qu'à la date de mise en vigueur du Présent Traité elles n'y soient pas elles-mêmes domiciliées.

Toutefois, dans les deux ans qui suivront la mise en vigueur du présent Traité, ces personnes pourront déclarer devant les autorités polonaises compétentes dans le pays de leur résidence, qu'elles renoncent à la nationalité polonaise et elles cesseront alors d'être considérées comme ressortissants polonais. A cet égard, la déclaration du mari sera réputée valoir pour la femme et celle des parents sera reputée valoir pour les enfants agés de moins de dix-huit ans.

Art. 5. - La Pologne s'engagne à n'apporter aucune entrevue à l'exercice du droit d'option, prévu par les Traités conclus ou à conclure par les puissances alliées ou associèes avec l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie ou la Russie et permettant aux intéressés d'acquerir ou non la nationalité polonaise.

Article 6. - La nationalité polonaise sera acquise de plein droit, par le seul fait de la

Le 28 juin, à Versailles, a été signé en | naissance sur le territoire polonais, à toute personne ne pouvant se prévaloir d'une autre nationalié.

> Art. 7. - Tous les ressortissants polonais seront égaux devant la loi et jouiront des mêmes droits civils et politiques sans distinction de race, de langue ou de religion.

La différence de religion, de croyance ou de confession ne devra nuire à aucun ressortissant polonais en ce qui concerne la jouissance des droits civils et politiques, notamment pour l'admission aux emplois publics, fonctions et honneurs, ou l'exercice des différentes professions et industries.

Il ne sera édicté aucune restriction contre le libre usage par tout ressortissant polonais d'une langue quelconque soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse, ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques.

Nonobstant l'établissement par le Gouvernent polonais d'une langue officielle, des facilités raisonnables seront données aux nationaux polonais de langue autre que le polonais, pour l'usage de leur langue, soit oralement, soit par écrit devant les tri-

Art. 8. - Les ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, jouiront du même traitement et des mêmes garanties en droit et en fait que les autres ressortissants polonais. Ils auront notamment un droit égal à créer, diriger et contrôler à leur frais des institutions charitables, religieuses ou sociales, des écoles et autres établissements d'éducation, avec le droit d'y faire librement usage de leur propre langue et d'y exercer librement leur religion.

Art. 9. En matière d'enseignement public, le Gouvernement polonais accordera dans les villes et districts où réside une proportion considérable de ressortissants polonais de langue autre que la langue polonaise, des facilités appropriées pour assurer que dans des écoles primaires, l'instruction sera donnée, dans leur propre langue, aux enfants de ces ressortissants polonais. Cette stipulation n'empêchera pas le Gouvernement polonais de rendre obligatoire l'enseignement de la langue polonaise dans lesdites écoles.

Dans les villes et districts, où réside une proportion considérable de ressortissants polonais appartenant à des minorités ethniques, de religion ou de langue, ces minorités se verront assurer une part équitable dans le bénéfice et l'affectation des sommes qui pourraient être attribuéss sur les fonds publics par le budget de l'Etat, les budgets municipaux ou autres, dans un but d'éducation, de religion ou de charité.

Les dispositions du présent article ne seront applicables aux ressortissants polonais de langue allemande que dans les parties de la Pologne qui étaient territoire allemand au 1er août 1914.

Art. 10. - Des comités scolaires désigné sur place par les communautés juives de Pologne, assureront, sous le contrôle général de l'Etat, la répartition de la part proportionnelle des fonds publics assignée aux écoles juives en conformité de l'article 9, ainsi que l'organisation et la direction de ces écoles.

Les dispositions de l'article 9 concernant l'emploi des langues dans les écoles seront applicables auxdites écoles.

Art. 11. - Les Juifs ne seront pas astreints à accomplir des actes quelconques constituant une violation de leur Sabbat, et ne devront être frappés d'aucune incapacité s'ils refusent de se rendre devant les tribunaux ou d'accomplir des actes légaux le jour du Sabbat. Toutefois, cette disposition ne dispensera pas les Juifs des obligations imposées à tous les ressortissants polonais en vue des nécessités du service militaire, de la défense nationale ou du maintien de l'ordre

publie. La Pologne déclare son intention de s'abstenir de prescrire ou d'autoriser des élections. soit générales, soit locales, qui auraient lieu un samedi; aucune inscription électorale ou autre ne devra obligatoirement se faire un

Art. 12. - La Pologne agrée que, dans la mesure où les stipulations des articles précédents affectent des personnes appartenant à des minorités de race, de religion ou de langue, ces stipulations constituent des obligations d'intérêt international et seront placées sous la garantie de la Société des Nations. Elles ne pourront être modifiées sans l'assentiment de la majorité du Conseil de la Société des Nations. Les Etats-Unis. d'Amérique, l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon s'engagent à ne pas refuser leur assentiment à toute modification desdits articles, qui serait consentie en due forme par une majorité du Conseil de la Société

des Nations. La Pologne agrée que tout Membre du Conseil de la Société des Nations aura le droit de signaler à l'attention du Conseil toute infraction ou danger à l'une quelconque de ces obligations, et que le Conseil pourra d'une proposition, de la minorité de la procéder de telle façon et donner telles instructions qui paraîtront appropriées et efficaces dans la circonstance.

La Pologne agrée en outre qu'en cas de divergences d'opinion sur les questions de droit et de fait concernant ses articles, entre le Gouvernement polonais, et l'une quelconque des Principales Puissances alliées et associées ou toute autre Puissance, Membre du Conseil de la Société des Nations, cette divergence sera considérée comme un différend ayant un caractère international selon les termes de l'article 14 du Pacte de la Société des Nations. Le Gouvernement polonais agrée que tout différend de ce genre sera, si l'autre partie le demande, déféré à la Cour permanente de Justice. La décision de la Cour permanente sera sans appel et aura la même force et valeur qu'une décision rendue en vertu de l'article 13 du Pacte.

LA LOI SUR

LA RÉFORME AGRAIRE EN POLOGNE Le 10 juillet, ont été définitivement votés par la Diète Polonaise, les articles fondamentaux de la loi sur la réforme

agraire. Ces articles sont ainsi conçus:

MINIMUN DE LA DIETE

I. - La force agricole de la République Polonaise doit avoir comme base avant tout des exploitations dirigées par des cultivateurs vigoureux, sains et capables d'une production intensive, s'appuyant sur le principe de la propriété privée de différents types et de différentes grandeurs. L'action entreprise dans ce sens comprendra la création de nouvelles exploitations par voie de colonisation, l'agrandissement des petites exploitations qui existent déjà, pour en faire des exploitations capables de vivre par elles-mêmes, la création de petites exploitations pour la production des légumes et fruits, en même temps que la création de colonies et jardins pour les ouvriers, les employés, etc... dans le voisinage des grandes villes et centres industriels.

II. - Peuvent seuls être propriétaires ou usufruitiers de la terre labourable, les personnes dirigeant elles-mêmes une exploitation ou leurs héritiers, à l'exception de la terre donnée pour l'installation des personnes qui ne sont pas cultivateurs, ou de la terre exploitée par des organes autonomes des villes et des vil-

III. - L'organe régulateur dans la distribution des terres en Pologne, conformément à l'article premier, sera l'Etat qui, à cet effet devra disposer d'une quantité suffisante de terre pour la colonisation et la parcellation.

IV. - Pour subvenir à la colonisation et à la parcellation, on utilisera les terres suivantes :

a) Les biens appartenant à l'Etat (do-

maines du Trésor et majorats); b) Les biens confisqués en vertu de la loi, appartenant à des membres des familles régnantes, ou à des membres de leurs famille;

c) Les biens de la Banque Russe des Communes et ceux de la Commission prussienne de Colonisation;

d) Les biens de mainmorte (ecclésiatiques, épiscopaux, bien des chapitres, des couvents, des presbytères et autres institutions publiques), après entente avec le Saint-Siège;

e) Les biens anciennement ecclésiasiques qui n'ont pas été parcellés et les biens des couvents;

f) Les biens acquis pendant la guerre avec des hénéfices usuraires et les biens des personnes ayant spéculé sur la vente

g) Les biens ou parcelles de biens rachetés en vertu de la Contrainte Constitutionnelle à mesure que progresser la parcellation, - aux propriétaires fonciers, au prix fixé par la Constitution. La Constitution fixera aussi le maximum de la superficie des fermes qu'on devra réserver sur certains territoires de l'Etat. Pour le rachat, il sera établi autant que possible un ordre tel que d'abord soient soumis à la parcellation les biens mal tés dépassant 150 hectares. exploités ou ruinées par la guerre et les biens dont les servitudes n'ont pas été régularisées.

V. - Dans le voisinage des grandes villes et des centres industriels, il est nécessaire d'assurer une réserve de terres pour créer des colonies et des jardins pour les ouvriers, les employés, etc... avec des communications faciles à l'usage des ouvriers, employés... Dans le cas où les terrains convenables manqueraient. l'Etat devra avoir la possibilité du rachat forcé de tous les terrains répondant à ce but et d'en effectuer la parcellation entre les ouvriers et les coopératives ouvrières.

VI - La Constitution assurera aux propriétaires fonciers le droit de conserver une seule ferme avec ses bâtiments, exploitée par sa famille : la famille, si elle ne se sépare pas avant le 1ºr janvier 1920, sera considérée comme unité. Le principe du maximum de la propriété individuelle, soumise au rachat forcé, sera fixé, pour les localités ordinaires, dans les limites de 60 à 180 hectares. Le chiffre le plus bas doit être appliqué aux localités industrielles et suburbaines. Dans les territoires de l'ancienne Pologne prussienne et des territoires de l'Est, cette limite, là où l'exigera l'intérêt de l'Elat, pourra être portée en partie jusqu'à 400 hectares. Les domaines exploités d'une façon défectueuse, portant préjudice à la production nationale, sont soumis en totalité au rachat forcé.

Il taut souligner ce fait, que la Diète Polonaise s'est placée entièrement sur le terrain de la réforme ; mais son désir de la réaliser était plus ou moins radical. La situation du clergé était spéciale : il soutenait que les terres des couvents, des chapitres, etc étaient une propriété du pape, qu'elles ne pourraient être parcellées qu'après entente avec le Vatican. Mais personne n'a pris parti pour l'état de choses actuel. La discussion la plus ardente a eu lieu à propos de l'article VI. Tel qu'il a été voté, il est le résultat Commission. La seconde proposition celle de la majorité, était ainsi conçue : ...« Le maximum de la propriété indivi-« duelle, au delà duquel l'Etat a le « droit de rachat force pour toute pro-« priété foncière, sera défini par une loi « pour certaines parties de la Pologne, « de la manière suivante :

« a) Pour les localités suburbaines, industrielles et les plus peuplées, le maximum sera maintenu dans les li-« mites de 60 à 100 hectares.

« à 300 hectares. « Autant et aussi longtemps que l'exigera l'intérêt de l'Etat, ce chiffre pourra

« sienne et sur les frontières de l'Est. « préjudice à la production nationale, 180. — (Havas.)

« être porté à 400 hectares, sur les ter-

g ritoires de l'ancienne Pologne prus-

« peuvent être rachetés par l'Etat au « fur et à mesure des besoins, lorsque la « réserve de terres appartenant à l'Etat « et destinées à la colonisation sera près « d'être épuisée ».

DISCUSSION DE LA RÉFORME AGRAIRE

Dans une lettre de Varsovie, le Temps publie les lignes suivantes de son correspondant en Pologne, qui donnent une idée de la discussion de la loi agraire, mais qui ne rend pas exactement, on le verra; le sentiment général des députés.

La question agraire met sérieusement à l'épreuve le prestige des partis politiques de la Diète. Qu'on soit partisan ou adversaire de la réforme agraire telle qu'elle est conçue par la majorité de la commission des affaires agraires de la Diète, on doit, en tous cas, reconnaître cette vérité que le pays a besoin de la terre. C'est sous le mot d'ordre du partage de la terre que les paysans sont allés aux élections.

Le problème, encore assez clair jusqu'à une date récente, s'est beaucoup compliqué depuis l'entrée à la Diète des députés de la droite, récemment élus en Posnanie et adversaires décidés de la réforme agraire. Jusqu'à cette date, les partisans de la résolution de la commission possédaient la majorité indiscutable.

Aujourd'hui, il y a presque autant de partisans que d'adversaires de la réforme. Il existe à la Diète quatre groupes de députés paysans. Le premier est entièredémocrate et n'a point de programme c'est-à-dire par l'ancienne frontière alleagraire propre. Ce sont les paysans le mande, paient les droits d'après le tarif moins conscients politiquement. Le deuxième, guidé exclusivement jusqu'à ces derniers jours par l'abbé Blizinski, non moins clérical que le précédent, désire sincèrement une réforme agraire, et préconise un parcellement intensif au moyen d'un banque spécial. Cette méthode apporterait bien quelque soulagement, mais ne saurait satisfaire toutes les exigences. Le troisième groupe à la tête duquel se trouve le plus rusé et le plus intelligent des paysans de la Diète, M. Wites, et dont l'attitude jusqu'à l'arrivée des députés de la Posnanie, décidait en faveur soit de la droite soit de la gauche, adopte le principe de la limitation du droit de posséder en ce qui concerne la terre. Le quatrième groupe dont le programme agraire est presque identique à celui de M. Wites, comprend des paysans à tendances radicales de l'ancien royaume du Congrès.

La commission des affaires agraires a adopté à la majorité des délégués des deux derniers groupes paysans, appuyés par les socialistes et l'union nationale ouvrière contre les voix de la droite, le projet de réforme agraire tracé par le groupe Wites. Ce projet prévoit le partage des terres appartenant à l'Etat. à l'Eglise, le partage des fidéicommis, etc. ainsi que la nationalisation des forêts. En outre, et ceci est le point le plus discuté, il admet l'expropriation, movennant une juste indemnité, des grandes proprié-

Les débats sur la réforme agraire ont été fort instructifs et ont accru l'opposition qui existait contre la droite et le centre modéré d'une part et la gauche de l'autre. Les discours de l'archevêquedéputé Téodorewicz, pour la droite, et de M. Wites montrent qu'il y a un abîme à franchir pour arriver à un accord.

Alors que le vieux monde semble crouler, alors que les masses, si fidèles qu'elles soient à la religion catholique réclament des transformations fondamentales, l'archevêque Téodorewicz a cru devoir prononcer un vigoureux plaidoyer en faveur de l'intangibilité des biens de l'Eglise.

A ce discours, le paysan Wites pourtant éloigné de tout radicalisme politique a pu se contenter de rappeler à l'archevêque cette parole du Christ « Mon

royaume n'est pas de ce monde ». La réforme agraire est aujourd'hui à la merci de quelques voix, du hasard d'une présence ou d'une absence. Une question aussi capitale pourrait-elle être tranchée dans un sens ou dans autre par une majorité insignifiante? Voilà ce qu'on se demande en Pologne et il n'y a pas encore un homme politique qui ait su y répondre de 10, 50, 100, 500 et 1.000 zloty. de manière à tranquilliser ceux qui voient plus loin que le lendemain. »

Depuis lors la Diète a voté l'expropriation obligatoire de la grande propriété foncière en faveur de la petite et contrai rement aux prévisions du Temps, cela s'est opéré à une grosse majorité, seuls les biens moyens ont été l'objet de quelque hésitation. Havas rend compte ainsi

On a fixé le maximum de la propriété individuelle; un propriétaire ne devra plus posséder qu'une ferme et la superficie de cette ferme ne devra pas dépasser 180 hectares; dans quelques provinces où l'intérêt de l'agriculture l'exigera, les limites du maximumpourront être élevées à 500 hectares. Le sur plus des terres sera acheté par l'Etat et réparti entre les soldats de l'armée polonaise, les travailleurs des fermes et les petits propriétaires. Des crédits à longue échéance seront accordés aux acheteurs. Les domaines de l'Etat, les biens de mainmorte, les domaines privés qui étaient mal administrés par les propriétaires actuels seront, ainsi que les biens acquis par les profiteurs de la guerre, distribués en premier lieu; puis, on procédera à l'expropriation des autres grandes fermes selon les besoins de la colonisation de l'Etat. Toutefois, ne seront point expropriés (b) Pour les autres localités, de 180 les biens à très haute culture.

Les principes du nouveau régime foncier par l'écrasante majorité de la Diète. La moitie environ des députés désirait soustraire à l'exproporiation tous les biens moyens (auTRAVAUX DU GOUVERNEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES RÉGIME DOUANIER EN VIGUEUR EN POLCGNE

Le ministre des Affaires Etrangères de la Pologne communique les informations

Par un décret en date du 7 février 1919, il fut stipulé que toutes les importations et exportations sont soumises au régime des permis préalables, lesquels sont délivrés par une Commission des importations et des exportations auprès du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Sur l'avis favorable de cette Commission. le Ministère des Finances communiquera les ordres correspondants aux Offices de

Les Ministères du Commerce et de l'Industrie, du Ravitaillement et de l'Agriculture, après une entente préalable, ent la faculté de libérer certaines marchandises de ces restrictions.

En ce qui concerne le régime douanier actuellement en vigueur, trois tarifs douaniers sont appliqués: le tarif autonome autrichien de 1901, majoré de 200 0/0; le tarif établi par le gouvernement d'occupation, et enfin, en Posnanie, le tarif allemand. Les marchandises entrant par l'ancienne frontière autrichienne, c'est-à-dire par Oderberg (Bogumin) sont soumises au tarif autrichien, les marchandises arrivant par Alexanment accaparé par le parti nationaliste drowo, Mlawa, Sosnowice, Herby, d'occupation, et enfin, les marchandises arrivant en Posnanie sont soumises au tarif allemand.

Il faut noter en même temps qu'aux marchandises importées des pays neutres, en général on applique le tarif autrichien, tandis que les marchandises des pays alliés et associés sont soumises au tarif du gouvernement d'occupation, dont les droits sont sensiblement inférieurs aux droits autrichiens.

Dans un avenir très prochain, il sera élaboré un tarif nouveau, basé sur le tarif autonome russe de 1913, et qui sera appliqué sur toutes les frontières de la Pologne: les tarifs allemand et autrichien seront alors supprimés.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie va fixer les droits de douane sur le papier étranger. Le droit sera probablement de 80 pfennigs, ce qui fera monter énormément les prix des journaux, livres et autres imprimés en Pologne.

La Pologne possède en tout cinq fabriques de papier, dont deux seulement sont à même de fonctionner à présent.

MINISTÈRE DES FINANCES

Le gouvernement hollandais a ouvert à a Pologne un crédit de 75 millions de marks, à un taux très bas et pour une durée de deux ans. Cet argent servira à l'achat en Hollande de linge et de vête-

LA SITUATION MONÉTAIRE

Unité monétaire. — Le zloty = 100 gros zy's = 1 franc au pair.

Jusqu'à la mise en vigueur de la réforme monétaire actuellement en cours de préparation, la circulation monétaire se compose de marks polonais, émis par la Caisse de Crédit Polonaise pour une somme de 1.380 millions, - de marks allemands: 2 milliards, - de couronnes: 6 milliards, - et de roubles pour 4 milliards.

La nouvelle Banque d'Etat Polonaise, au capital de 100 millions, sera chargée de régulariser la circulation monétaire et les changes. Pour procéder à l'échange des billets de divers types, elle recevra le droit d'émettre 3 milliards de zloty de billets contre remise de Bons du Trésor à court terme. L'échange se fera d'après le taux correspondant à la valeur au change des différentes monnaies, et à concurrence de 40 0/0 en nouveaux billets, le solde étant converti en rentes perpétuelles 4 0/0. Le rapport de conversion sera sans doute de 120 0/0 pour les mnrks et de 140 0/0 pour les couronnes.

La Banque de Pologne recevra tous les biens immeubles appartenant à l'Etat par suite du séquestre des anciennes succursales des Banques d'Etat de Russie, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. La circulation se composera de petites coupures et de billets

MINISTÈRE DU COMMERCE

Une Section Commerciale a été créée auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce. Cette Section embrassera l'ensemble des questions du commerce intérieur et les affaires économiques polonaises à l'étranger.

> MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE Section de Géographie

Comité des Travaux Historiques et Scientifiques

M Emm. de Margerie a présenté un exemplaire de l'Atlas de la Pologne (Géographie et Statistique), rédigé et publié par M. Eugène DE ROMER, docteur ès-lettres, professeur de Géographie à l'Université de Léopol.

Ce bel ouvrage, édité par les Associations Polonaises d'Épargne et de Crédit, sous les auspices de la Diéte provinciale de Galicie, a été exécuté à Vienne, à l'Établissement Cartographique Freytag et Berndt, et a paru en trois livraisons, dans le courant de l'année 1916 (Varsovie et Cracovie, Wolff). Il comprend trente-deux planches en couleurs, de format oblong (dimension: 31 × 25 centim. sans les marges), avec légendes et notices explicatives en trois lignes: français, allemand, polonais, vingt-six de ces cartes sont ont été votés contre une motion socialiste l'œuvre personnelle de M. de Romer, les autres ont été dressées d'après les documents fournis par divers savants ; J. Nowak pour la Géologie (pl. II), W. Szafer pour la flore dessous de 500 hectares), mais une motion (IV), W. Semkowicz pour l'Histoire (V), « Les domaines mal exploités, portant plus radicale a été votée par 181 voix contre K. Nitsch pour les langues (IX), J. Rutkowski pour la distribution des grandes pro- l'entre la Pologne et le Brésil.

priétés foncières (XVII), S. Weigner les mines (XXVIII), etc.

Suivant le type des Grands Atlas Nationaux qui ont paru depuis une quinzaine d'années comme l'Atlas of Scotland de J. Bartholomar, l'Atlas de Finlande, l'Atlas of Canada, l'Atlas de l'Indo-Chine de H. Breiner, les planches successives de ce nouvel Atlas igurent sur un même fond, établi ordinairement à l'échelle de 1:5.000 000 (1:45.000.000 pour les cartes accessoires) tous les facteurs d'ordre physique, économique ou démographique, dont la distribution dans l'espace et les valeurs variables sont susceptibles d'être représentés par des teintes ou par des

Afin de faire ressortir clairement en données statistiques, il a fallu restreindre, dans une très large mesure, les notations topographiques. Aussi, les cartes ne portentelles qu'un petit nombre de noms de fleuves, et ceux des villes de plus de 100.000 habitants; mais on pourra toujours s'y retrouver facilement, grace aux numéros 1 à 441, gravés sur tontes les planches, et désignant les chefs-lieux d'arrondissement, dont la liste est portée sur un tableau spécial.

A l'exception des cartes physiques répondant aux planches I à IV, où les teintes ont été étendues jusqu'au cadre, le coloriage s'arrête, en général, aux limites de la Pologne de 1772. Dans toutes les cartes statistiques ou démographiques, la gamme comprend trois groupes de teintes: des bleus pour les valeurs faibles, des jaunes pour les valeurs moyennes, des bistrés pour les valeurs fortes. M. de Romer, dont l'admirable petit Atlas hypsométrique du monde avait consacré la réputation comme cartographe, quelques années avant la guerre, a, malgré les difficultés de l'heure, apporté tous ses soins à l'exécution de ces planches si instructives. Répudiant le procédé par trop simpliste consistant à colorier chaque circonscription administrative, d'après le coefficient global qui lui revient, le savant professeur a préféré procéder par interpolation, comme le font les météorologistes, méthode ayant le grand avantage, pour les yeux comme pour l'esprit, de substituer au contact brutal de teintes? heurtées et de chiffres disparates une continuité plus conforme à la nature des choses. M. de Romer désigne en lignes d'égale valeur des conditions sociales ou autres sous le nom d'isaritmes, qui lui a été suggéré par un professeur à l'Université de Vienne, M. le Dr Josef Mesk

Les principaux groupes de faits fournissant la matière des planches de l'Atlas sont, dans l'ordre démographique et économique, les suivants: densité et accroissement annuel de la population (VII et VIII); proportion des Polonais et extension de la langue polonaise (IX); Catholiques Romains (X); Juifs, déplacement de population (XI); proportion des Polonais dans les pays limitrophes (XII, XIII); église (XIV); instruction publique (XV, XVI); grandes propriétés foncières (XVII); exploitation du sol, terres arables et forêts (XVIII), statistique agricole: production du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, des pommes de terre, élevage, etc. (XIX-XXVII); proportion de la population industrielle (XXIX); classe d'industrie (XXX); épargne nationale (XXXI); voies de communication (XXXII).

Chacune de ces planches isolément ou rapprochées des planches voisines donneraient lieu à des commentaires aussi variés qu'intéressants, où le géographe, l'historien, l'ethnographe, l'économiste, puiseraient à tour de rôle les enseignements de la plus vivante

« Il ne saurait entrer dans mes intentions, dit M. Emm. de Margerie, de réclamer ici cette enquête, qui porte sur tous les domaines de l'activité humaine dans le vaste territoire de la « plus grande Pologne » de jadis; mais rarement, on peut bien le dire, uns pareille œuvre sera venue mieux à son heure, au moment où la justice immanente rappelle à l'indépendance cette nation si longtemps opprimée. Certes, la possession d'un dossier aussi complet nous eût été précieux pendant la guerre, pour apprécier en pleine connaissance de cause les possibilités économiques du nouvel Etat polonais; le tracé des frontières futures devra, en tout cas, s'en inspirer dans plus d'une circons-

« Je rappellerai, en terminant, que M. de Romer a publié, en octobre et novembre 1915, dans la Bibliothèque et Revue Suisse de Lauzanne, sous le pseudonyme de J. Saryusz, une remarquable étude ayant pour titre: a La Pologne : le Sol et l'État. En cinquante pages rédigées en un français impeccable, il y exposait, avec autant de science que de patriotisme, d'abord le rôle des voies naturelles dans l'histoire de la Pologne; puis la situation que ce pays occupe dans la structure de l'Europe: le climat, la flore, la faune ensuite caractérisée en peu de mots, l'auteur terminait par de brèves considérations sur les bases physiques de l'Union de la Pologne avec la Lithuanie et la Ruthénie. Cet écrit eut mérité une diffusion beaucoup plus large, dans les milieux intellectuels, au bénéfice de la cause polonaise qui se confond avec la cause des Alliés.

Création de Chambres de Commerce

CHAMBRE POLONAISE D'INFORMATION A LONDRES

La Société « Rozwoj » organise une Chambre Polonaise d'Information, qui a pour objet de faire connaître à l'étranger la Pologne, son histoire, sa vie intellectuelle; de rendre populaire en Angleterre les œuvres littéraires et artistiques polonaises, au moyen d'éditions anglaises des œuvres polonaises les plus remarquables. Cette Chambre servira d'intermédiaire pour les échanges économiques et la représentation des firmes anglaises.

CHAMBRE DE COMMERCE POLONAISE EN SUISSE

Une Chambre de Commerce Polonaise s'est constituée dernièrement à Genève. Le Conseil se compose de MM. J. Zaborowski, industriel et négociant à Genève, président; D' B. Wilkoszewski, ingénieur-chimiste, vice-président; prince Alexandre Lubomirski, ingénieur chimiste, secrétaire général; Louis Gorski, assesseur; avocat-conseil, M. Léon Gouy.

UNE CHAMBRE DE COMMERCE POLONO-BRÉSILIENNE

Une Chambre de Commerce Polono-Brésilienne est en train de se former à Varsovie, en vue de collaborer au développement des relations commerciales

La Situation en France Pologne. Tout cela charbon et le métal.

L'un des avantages du pouvoir est de faire croire aux étrangers qu'on représente la pensée du pays, et un autre consiste à domestiquer les grands et les moyens journaux en thuriféraires et de créer par leur moyen une opinion factice capable d'impressionner favorablement l'observateur. Beaucoup de Polonais de Paris et non des moindres sont pris à ce miroir aux alouettes : ils ne distinguent | Silésie, cette terre classique du terrorisme du pas les mouvements profonds de la politique française.

Les résolutions votées au Congrès Radical donnent une idée à peu près exacte de l'estime où est tenu M. Clemenceau et son ministère. Il apparaît bien que la légende de la Victoire appartiendra de plus en plus dans l'avenir aux poilus de France et non à d'autres et que l'effort des dirigeants civils et militaires, pour certain et pour louable qu'il a été ne sera jamais qu'une de ces nombreuses œuvres de l'arrière si imparfaites, si insuffisantes, si mêlées d'incurie et de ces scandales de fournitures et de denrées qui ont coûté des vies humaines.

La France commence seulement a dresser son bilan. Elle paraît soucieuse de le faire à l'abri des entraînements d'un socialisme de plus en plus extrascientifique mais métaphysique et autoritaire. Elle paraît soucieuse aussi de se séparer des personnages de l'internationalisme d'en haut aussi redoutable que celui des masses ouvrières qui ont provoqué le conflit des nations.

Immédiatement en politique le ministre actuel en est aux replâtrages.

MOUVEMENT SOCIAL

Lettre ouverte du député Daszynski aux socialistes anglais.

Aux camarades socialistes Anglais Chers Compagnons,

La guerre mondiale, qui s'est terminée par la catastrophe de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche a ressuscité, entre autres nations, la République Indépendante Polonaise. La lutte des socialistes polonais, la lutte du Parti Polonais Socialiste, contre les trois Etats copartageants et les trois monarchies, lutte à mort menée depuis trois dizaines d'années, avait pour but l'Indépendance, mais aussi l'Union de la Pologne, comme terrain où essaieraient leurs forces le prolétariat polonais, et la classe capitaliste polonaise, le socialisme et la réaction.

Les terribles et sanglants efforts de la nation anglaise dans cette guerre ont vaincu notre principal ennemi : l'impérialisme et le militarisme prussien. Le résultat de la lutte, dans l'Europe Orientale, c'est la possibilité pour les nations de se réorganiser, de l'Elbe jusqu'à l'Oural, c'est le commencement d'une ère nouvelle pour tout le continent. Vous assurer en un tel moment que la génération polonaise tout entière éprouve pour votre Nation une profonde reconnaissance, à cause du sang que vous avez versé et des sacrifices avant dans la vole de l'accord qu'elle que vous avez supportés, ce serait exprimer trop faiblement nos sentiments en face de cette grandiose manifestation historique.

La République Polonaise, entourée jusqu'ici, sur les quatre côtés, des flammes de la guerre, séparée du monde, mourant presque de faim, n'avait pas encore la possibilité de prendre la parole dans la famille des nations, et nous, socialistes polonais, nous n'avons pas eu jusqu'ici la possibilité de parler à nos frères d'au delà des frontières de notre pays, et particulièrement à vous, Camarades au-

Ne soyez donc pas surpris si je commence cette lettre ouverte en traitant cette question, la plus grave, et pour nous si douloureuse, de la Haute-Silésie, au sujet de laquelle règnent, paraît-il, parmi vous des opinions qui exigent de notre part des éclaircissements

La Haute-Silésie est un pays où, pour un Allemand on trouve deux Polonais, Les Polonais y sont ouvriers et cultivateurs : les Allemands y sont capitalistes, bureaucrates, soldats professionnels et entremetteurs entre les capitalistes et le profétariat. Le grand capital allemand de la Haute-Silésie tenait un million de Polonais sous sa dépendance, avec l'aide des prêtres catholiques allemands enrégimentés sous le commandement de l'évêque de Breslau, le Dr. Kopp, le soutien des Hohenzollern. Et lorsque nous avons essayé, il y a une dizaine d'années, d'organiser dans la Haute-Silésie, la masse des ouviers polonais, des mines et des fonderies, alors nous avons vu se dresser contre nous, à côté des « centraux » allemands, les socialistes allemands eux-mêmes, au nom du

otisme allemand. Ils n'ont pas réussi à aincre sur notre propre sol, au milieu ouvriers, mais il ont retardé en généanisation d'un quart de million de la Haute Silesie. Aujourd'hui, uerre, il n'existe pas de force capaer le mouvement socialiste polo-

te-Silésie. it appartenir un pays dont les polonais? Qui donc, après cette ondiale, a le droit de le décider? talistes et leurs serviteurs, ou l'énorme

orité des travailleurs? Si la Haute-Silésie était un pays purement gricole la réponse serait nette. Mais la Haute Silésie possède du charbon et du étal. La Haute-Silésie, ce sont les mines et les fonderies. Et c'est pourquoi ils ne veulent pas la rendre à la Pologne, à laquelle elle partient. C'est pourquoi le Gouvernement allemand a obligé le gouvernement prussien consentir à l'existence d'une République rticulière de la Haute-Silésie, plutôt que abandonner le pays à la Pologne. C'est pourquoi les millionnaires allemands entreiennent à leurs frais une armée « la Grenzshutz », dans laquelle ils enrôlent même les socialistes allemands afin de ne pas rendre le pays à la Pologne. C'est pourquoi on informe mal les ouvriers anglais, on agite à grands frais - l'opinion publique de l'Eusidents m'aient déclaré qu'ils sont optirone Occidentale, pour l'indisposer contre la mistes iusqu'au bout.

Déjà maintenant, lorsque la Pologne ne peut subvenir à ses propres besoins de charbon, on veut gratifier de notre charbon l'Autriche et la Hongrie. Déjà les capitalistes de la Haute-Silésie forment le plan d'acheter la coalition avec du charbon, plutôt que d'en priver l'Allemagne, plutôt que de le rendre à

Vous, camarades anglais, vous connaissez mieux que d'autres la véritable nature du grand capital; je vous invite à vous informer exactement de la vérité, au sujet de la Hautegrand capital allemand.

On me dit que vous entourez de votre sympathie le mouvement révolutionnaire russe et que vous êtes portés à considérer la Pologne comme un pays réactionnaire, qui lutte contre l' « Armée Russe » des bolcheviks. Je suis loip de vouloir discuter votre opinion politique. Je vous prie seulement de ne pas oublier que nous, socialistes polonais, depuis le premier jour de la révolution russe, nous avons protesté contre le rôle de « gendarme de l'Europe » que la coalition a voulu faire jouer à la Pologne en Orient. Mais nous sommes forcés de lutter contre l' « Armée Rouge », parce que nous défendons notre indépendance. Nous ne serons esclaves d'aucune nation étrangère, que l'étendard de cet esclavage soit celui du tsar, de l'amiral Koltchak ou celui du camarade Trotsky. Nous voulons être une nation libre et nous ne croyons pas au socialisme d'esclaves qui supportent tranquillement le joug étranger.

Je m'adresse aussi à vous, fils d'une nation libre, en ma qualité de Président du Club des Socialistes Polonais dans le premier Parlement polonais, vous priant, camarades anglais, de porter un jugement équitable sur nos droits et sur notre lutte pour l'Indépendance et l'Union de la Pologne. Je demande justice, rien de plus, car l'humanité avec votre nation en têle, a versé pourlant son sang pendant quatre ans pour la justice et non pour les intérêts de tel ou tel groupe impérialiste.

Nous, socialistes polonais, nous croyons que la guerre mondiale a commencé une ère nouvelle. Nous croyons qu'une minime partie seulement de la stupidité et de la souffrance a été supprimée, que la lutte révolutionnaire doit continuer et c'est pourquoi nous ne voulons pas revenir aux anciennes souffrances, à l'ancien esclavage, à l'ancienne injustice. Cette foi nous donne la force et nous remplit de l'espoir que nous ne nous éloignons pas de la Nouvelle Humanité, mais que nous marchons vers elle, sous l'étendard commun de la Fraternité Internationale.

Recevez, chers Camarades, les cordiales salutations socialistes, par lesquelles je ter-

Ignace Daszynski, Président de l'Union des Députés Polonais socialistes à la Diète Constituante. Varsovie, le 10 juillet 1919.

Les Conférences Polono-Tchèques de Cracovie

Le correspondant du Temps lui écrit entre autres ce qui suit :

« La conférence potono-tchéco-slovoque de Gracovie se tient deja depuis quatre | Prusse orientale. jours dans les saions de l'hotel de ville. mais elle n'a pas encore fait un pas en etait appelee a realiser. It est desormais possible de fixer les points saillants au millions environ, et par conséquent l'élélitige qui divise les parties. La délegation polonaise comprend, entre autres, MM. Grabski, Daszynski, deux excellents parlementaires, et les menleurs orateurs polonais. Les Tchèques avaient primitivement mis leur delégation sous la présidence de M. Stepanek, haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, mais elle est maintenant dirigée par M. Udrzal, député républicain populaire, homme de grande valeur. Le jour de la reunion de la Gonférence de Cracovie s'est présentée également la commis sion interalliée de Teschen, exprimant le désir de participer aux travaux de la conférence. La delegation tchèque n'a pas cru devoir admettre cette présence. Aujourd'hui, la commission interalliée n'est informée que par les procès-verbaux qui lui sont communiqués

« A la seance du 22 juillet, le député Daszynski, au nom de la délégation polonaise, a exposé les propositions de son pays, pouvant se résumer ainsi : 1º plédiscite dans les districts de la Silésie de Teschen, où la majorité nationale est discutable. La conférence determinera quels sont ces districts; 2º la conférence etablira le mode de plebiscite; 3º on ne tracera les frontières définitives, d'après les résultats du plébiscite, qu'en tenant compte des rectifications nécessaires pour des raisons géographiques et économiques.

« A ces propositions, la délégation tchèque se borna a repondre qu'elle repoussait le piebiscite comme base de règlement au conflit qui dure dejà, à l'état latent il est vrai, depuis le mois de janvier. Aucune contre-proposition n'a été faite par les Ichèques. Ils se sont employes à argumenter a leur point de vue. Une parole de M. Udrzal — peut-être l'a-t-il fait cependant croire que le refus des Tchèques n'est pas définif. Dans une conversation, ce matin, il m'a déclaré: Nous avons, en attendant, repoussé le plébiscite. » Malgré le peu de succès des propostions présentées par eux, les Polonais ont tente encore, dans la séance d'aujourd'hui, un dernier effort pour régler le problème de Teschen à l'amiable, étant encore mieux qu'un bon procès. Ils ont suggéré, en effet, que chaque délégation envoie à Paris au représentant diplomatique de son pays une dépêche en vue de solliciter du conseil des Cinq la prorogation du délai accordé à la conférence de Cracovie pour le règlement à l'amiable, et qui, comme on sait, expire le 25. La délégation tchèque a déclaré ne pouvoir

prendre cette décision avant d'en avoir

référé à Prague. La réponse de Prague

est que la délégation tchèque approuve l'envoi de la dépêche par la déclaration

polonaise sans cependant en adresser une

M. Benès directement. Il n'est pas dif-

ficile de prévoir que la conférence de

Cracovie a peu de chances de donner de

grands résultats, bien que les deux pré-

Pologne. Tout cela pour ne pas rendre le LA LITHUANIE DEVRAIT S'ENTENDRE AVEC LA POLOGNE les étrangers qui vont travailler pour la suisses de couleur pour hommes, 40 à 50 m.; charbon et le métal. LA LETTONIE ET LA BLANCHE RUSSIE

Il existe à Lausanne une Commission de l'Est qui s'occupe de l'organisation des Etats issus de l'ancien empire de Russie. L'abbé Antoine Viscont, secrétaire général de la Commission s'exprime ainsi au sujet d'une entente entre les Lithuaniens, les Lettons, les Blancs-Russiens et la Pologne:

Quand on jette un regard quelque peu attentif sur la carte d'Europe, dans la zone qui s'étend de la mer Baltique à la mer Noire, on y voit plusieurs peuples : Lettons, Lithuaniens, Blancs-Russiens, Polonais et Ukrainiens, placés entre deux grandes nations, la nation russe et la nation allemande.

La situation de ces peuples est difficile, car chacune des grandes nations voisines cherche à en tirer profit.

Cette vérité a été mise, une fois de plus, en relief quand, après l'écroulement militaire et politique de la Russie, les peuples mentionnés ont passé sous l'occupation allemande. On se rappelle comment les Allemands ont essayé de favoriser les Ukrainiens pour les brouiller avec les Polonais. De même, on se souvient que les Allemands, arrivés à Vilna, ont proclamé la capitale de la Lithuanie « précieux joyau de la culture polonaise ». Peu après, ils l'ont adjugée aux Lithuaniens; mais ceci ne les empêcha point d'offrir ensuite la eapitale lithuanienne aux Polonais, en échange de provinces polonaises, en Prusse, qu'ils voulaient garder

Il va de soi que, dans de pareilles circonstances, une bonne entente s'impose pour ces peuples.

Supposons, par exemple, que ce soient eux-mêmes qui résolvent la question des frontières de leurs territoires nationaux; l'occupant militaire ne pourra plus marchander le bien qui ne lui appartient

En ce qui concerne les peuples qui vivent côte à côte entre la Baltique et la mer Noire, M. Viscont estime que la Conférence de la paix devrait s'appliquer à effacer le crime que la Russie, la Prusse et l'Autriche ont commis en démembrant l'ancienne République « royale » polonolithuanienne. Il faudrait rendre aux peuples de l'ancienne république unie les territoires qui leur appartenaient avant le premier partage de la Pologne-Lithuanie, en 1772, et leur accorder le droit de se réorganiser chacun vraiment à sa volonté. Il serait tout naturel de voir surgir trois Etats dans la zone qui s'étend de la mer Baltique à la mer Noire : la Lithuanie, la Pologne et l'Ukraine.

Il faudrait rendre à la Lithuanie les territoires qui lui appartenaient avant son premier partage, en 1772, par conséquent, la Blanche-Ruthénie comprise, et y ajouter les districts lithuaniens de la

On objectera peut-être que, si cette nie comporterait une population de dix

Mais on ne voit pas pourquoi la Lithualangues : lituanienne, polonaise et blancrussienne, étant donné qu'il y a des pays, comme la Suisse, qui en possèdent trois sur le même pied d'égalité.

On objectera encore que les Polonais réclament pour eux la capitale lithuanienne, la ville de Vilna, ainsi que la Extrait d'un manifeste majeure partie de la province de ce nom, la province de Grodno, etc., à cause de la langue polonaise dont se sert la partie la plus importante de la population de ces régions.

Je ne considère pas cette revendication comme sérieuse

On parle polonais à Vilna et ailleurs, en Lithuanie, à côté du lithuanien et du Pologne-Lithuanie, il n'y avait pour ainsi traditions éclairées et élevées de la démodire point de querelles à ce sujet parmi cratie polonaise. A l'avenir, nous devons les populations de la Lituanie.

créée par le gouvernement russe. Ces ment nous devons oublier le passé et nous querelles ont pris un caractère de lutte souvenir seulement que nous avons eu à durant les vingt dernières années qui ont lutter non pas contre les Allemands, mais précédé la guerre mondiale, lutte qui s'est contre le système prusso-allemand, qui accentuée sous l'occupation allemande. Mais ce serait faire injure au caractère polonais que d'admettre que la Pologne ciels ne prendront pas la voie de la voudrait sérieusement profiter des que- revanche et de la vengeance, mais cerelles linguistiques des habitants de la pendant nous exigerons l'accomplissevoisins intéressés, pour s'annexer les ter- nais imposera aux citoyens. Avant tout, ritoires lithuaniens habités par des populations de langue polonaise. Les Etats- pleine de gloire pour la liberté, lutte dans Unis d'Amérique se servent de l'anglais; l'Angleterre n'en est pas du tout jalouse pour que la Pologne devînt libre, pour et ne songe pas à se les annexer pour que fussent libres tous ses citoyens, sans

En ce qui concerne les rapports entre la Lithuanie et la Pologne, il est manifeste que les liens juridiques qui unissaient les deux pays depuis 1569 n'existent plus. Cependant leur situation géographique les oblige à une bonne entente stable, car ils se trouvent entre deux grandes nations, la nation russe et la nation alle-

Mais il est difficile de déterminer exactement d'avance la nature de cette entente. Il faut la laisser déterminer par le cours naturel de l'Histoire.

La situation militaire actuelle semble d'ores et déjà recommander vivement à ces peuples une entente défensive contre les bolchevistes. Et j'ajouterai qu'il en est de même des relations entre la Pologne et l'Ukraine : résoudre le problème de frontières par une voie pacifique, et employer les forces militaires contre les bolchevistes, au lieu de s'affaiblir mu-

Enfin, pour ce qui est des Lettons, ils manifestent une tendance assez prononcée à s'unir avec les Lithuaniens leurs congéconception devait être réalisée, la Lithua- nères. Cette tendance a été fort contrarié nant les immeubles situés sur les terrains sous l'occupation allemande. Il faudrait laisser aux Lettons la pleine liberté d'aument de langue lithuanienne ne consti- todécision pour qu'ils puissent suivre tuerait pas la majorité absolue dans le leur tendance naturelle et s'unir un jour mise en vigueur de la liberté du comavec les Lithuaniens.

Revue de la Presse

De la Maison de France : J. FREJLICH.

LES PAYS POLONAIS COMME RÉSERVOIR DU TRAVAIL

Les pays polonais présentaient avant la querre un immense réservoir d'énergie humaine. La réserve et l'accroissement constant de cette énergie dépassaient considérablement la demande de main-d'œuvre ; il en résultait que de grandes masses humaines émigraient chaque année au delà des frontières de la terre natale, les unes pour une période plus courte, formant la vague puissante de l'émigration saisonnière polonaise, dirigée vers les pays de l'Europe occidentale, surtout vers l'Allemagne; les autres pour un temps plus long, souvent pour toujours, quand elles passaient les mers. En Amérique, pendant les dernières dizaines d'années, le nombre des émigrants polonais atteignit le chiffre énorme de près de quatre millions, occupés principalement dans l'industrie dans l'Amérique du Nord, et dans l'agriculture dans l'Amérique du

Le seul fait que la Pologne occupe l'une des premières places parmi les pays à grande émigration ouvrière et paysanne, démontre laissée echapper involontairement — me le mieux le développement économique insuffisant des pays polonais, lesquels, rappelons le, malgré leurs puissantes richesses naturelles et leur situation géographique heureuse au centre de l'Europe, ne pouvaient prospérer, à cause des conditions défavorables engendrées par la politique économique et, spécialement, par la politique industrielle des pays copartageants. Il prouve, d'autre d avis qu'un mauvais arrangement vaut | part, indiscutablement, que les pays polonais constituent un grand réservoir de force humaine, laquelle, dans des conditions plus favorables d'existence politique ou, pour parler plus explicitement, dans une Pologne politiquement indépendante, et indépendante aussi économiquement, pourra être utilisée sur place et contribuer à l'épanouissement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, en un mot de tout l'organisme producteur de la Pologne.

De la Dépêche : BRUNE.

OUVRIERS AGRICOLES POUR LA FRANCE

Il y a un problème de la dépopulation en France et il y a celui de la surpo

Pologne. Le gouvernement français regarde pagnie industrielle « Lilpop Rau et avec inquiétude les terres non cultivées faute de main-d'œuvre ; mais, en même temps, le gouvernement polonais voit avec anxiété son million de chômeurs réclamant du travail à cor et à cris. Ne pourrait-on donner la France ce qui lui manque, en demandant à la Pologne ce qu'elle a de trop?

Des personnes bien intentionnées nous ont signalé l'opportunité qu'il y a à établir entre sin houiller de Dombrowa ne pouvant ces deux peuples amis un échange de mu- satisfaire aux besoins du pays. Les industuels services. Avant la guerre, le nombre triels réclament la convocation d'un total des ouvriers agricoles qui émigraient congrès spécial à Varsovie, afin de délide Pologne pour la durée de la saison esti- bérer sur les mesures à prendre. vale, dépassait 750.000. De ce nombre, 600.000 allaient chaque année en Allemagne, et surtout en Prusse, pour les travaux de la moisson. Tous ces ouvriers, campagnards et cultivateurs de naissance, y étaient employés dans des cultures très perfectionnées et se sont parfaitement familiarisés avec les dernières méthodes du progrès agricole.

Or, en ce moment, ces 1.200.000 bras exercés dévastées par la guerre et pour améliorer acquis par les alliés et fondés sur les ansonnière reste une nécessité absolue. Mais polonais profite à l'Allemagne abhorrée, et droits des ressortissants alliés, sont suppricoopération.

ques franco-polonais s'accordent aussi hien pour l'idéal commun et contre le commun polonais et les délégués belges. ennemi a donné la victoire à la France et l'indépendance à la Pologne. Nous nous bornons à lancer l'idée et à en souligner l'opportunité; que d'autres plus compétents et directement intéressés s'occupent de la réa-

Ici, on ne peut rien laisser au hasard.

L'enrôlement, le transport, les habitations, la rédaction et l'exécution des contrats doivent être étroitement surveilles et soigneusement organisés. C'est aux ministres du nie ne pourrait pas s'accommoder de trois travail et de l'agriculture français et polonais, c'est aux organisations ouvrières françaises et polonaises, c'est aux syndicats agricoles français de s'intéresser à cette importante question, de la réaliser et d'en surveiller l'exécution.

du Conseil Populaire de Posen

« Actuellement des pourparles ont lieu entre le Commissariat et le Gouvernement polonais, dans le but d'installer l'administration de l'Etat sur nos territoires. Nous ferons tous nos efforts pour blanc-russien, pour bien des raisons qu'il que cette transmission ait lieu dans le serait trop long d'exposer ici. Mais il faut calme et que non seulement elle afferremarquer que, avaut la chute de la misse l'Etat, mais qu'elle réponde aux vivre côte à côte avec les Allemands non Les querelles, au sujet des langues, en plus comme avec des ennemis, mais Lithuanie, sont nées dans l'atmosphère comme avec nos concitoyens; dès ce mocherchait à nous anéantir. La nation polonaise ainsi que ses représentants offi-Lithuanie, querelles soulevées par les ment loyal des devoirs que l'Etat polonotre guide sur cette voie sera la lutte laquelle nos pères sacrifiaient leur vie, distinction de nationalité, de langue ni de religion. »

NOUVELLES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Les usines textiles de Geyer, dont une partie a été rouverte au mois de mai, seront mises en marche, ce qui donnera du travail à 1.000 chômeurs.

La production du sucre en Pologne a baissé de 30 0/0, résultat de la décadence momentanée de la culture des betteraves.

Le 11 juillet a eu lieu l'inauguration de la « Société Polonaise de l'Est » qui a pour objet l'expansion économique polenaise vers l'Est.

Une Société anonyme, la « Banque de Crédit Hypothécaire » a été créée à Varsovie pour subvenir aux besoins des chemins de fer de la banlieue et servir d'intermédiaire dans les transactions concer-

Le Conseil des ministres a décrété la merce pour les produits de la récolte prochaine et une réduction considérable des contingents obligatoires.

En raison de la destruction des ateliers des chemins ne fer par les Russes, le ministère a obtenu la mise en marche des usines de wagons appartenant à la Com-Lœwenstein », et le 27 juin le gouvernement a conclu un contrat en vertu duquel cette Compagnie est chargée de réparations des wagons du parc de l'Etat.

La pénurie du charbon se fait toujours sentir en Pologne, la production du bas-

LES PETROLES GALICIENS

En réponse à un mémoire adressé à la Conférence de la Paix, par une délégation belge, le gouvernement polonais a fait parvenir les observations suivantes de ses conseillers techniques. « Le gouvernement polonais favorisera les capitaux et alliés et respectera l'état sont à la disposition de qui saura les em- de chose d'avant guerre. Il s'efforcera d'étaployer. Malgré toute la bonne volonté et blir des relations juridiques et économiques toute l'activité qu'on déploie en Pologne susceptibles de contribuer au développement pour reconstituer les villes et les régions de l'industrie pétrolifère. Tous les droits l'état économique du pays, l'émigration sai- ciennes lois en vigueur en Galicie, seront respectés par la législation polonaise. Les on ne veut plus en Pologne que le travail mises sous séquestre ayant porté atteinte aux d'ailleurs l'hostilité qui subsiste entre les mées. Les propriétaires contraints de déposer deux pays exclut pour un certain temps toute | leur numéraire dans les banques, sont assurés de la restitution. La légitimité de la pro-La France a hesoin de la main-d'œuvre longation des contrats de concessions par la agricole qualifiée; la Pologne lui en offre gurre, est reconnue. Quant aux autres quesen abondance ; l'offre et la demande s'équi- tions soulevées par le mémoire et qui font librent exactement ; les intérêts économi- partie du domaine tracé par des décisions du Traité de Paix, le gouvernement en suggère que les intérêts politiques; le sang verse la discussion entre les délégués techniques

LA VIE CHÈRE EN POLOGNE

Des agences suisses organisent à Varsovie la vente directe des textiles. Il est arrivé beaucoup de drap anglais et de la cheviotte Une chose doit être cependant établie française. Un stock important de sherting d'avance : l'égalité des salaires : si on veut vendu 5 marks le mêtre en 0 m. 80 de laréviter les susceptibilités toujours en éveil et geur est venu de Suisse. Les chemises de nous épargner de nouveaux frottements, dames, brodées à la main, se vendent 28 à 30 conflits et troubles, qu'on se mette d'accord marks; les blouses blanches de batiste. 20 à sur ce point; les salaires et les conditions 39 m.; les blouses de couleur, en batiste du travail et de vie doivent être rigoureu- avec broderies soie, 35 à 45 m.; les jaquettes

les mouchoirs anglais, 1 m. 75 piges le fil Il est arrivé plusieers millier sines de « B a baissé de 50 0/0. zaines de « Feiswan » d'Allemagne, qui a par suite baissé de prix, mais le marché en est très restreint, car on s'attend à une baisse encore plus forte,

Les prix du the sont tombés d'une façon terrible, de 50 0/0, car la France en a savoys plusieurs wagons, et doit en expédier encore. De Suisse, doivent arriver plusieurs wagons de chocolat, qui a baisse dejà de 50 0/0. Les fruits baissent aussi. D'Angleterre, on reçu plusieurs wagons de riz, ce qui l'a fait baisser à 4 marks la livre. Les pommes de terre et autres légumes ont baissé également, La Hollande aexpédié 100 wagons de harengs.

CE QUE RECLAME L'IMPORTATION

A la réunion préliminaire du « Polamer » (maison de commerce polono américaine qui s'organise à Varsovie), M. Joseph Nojusa, un des fondateurs, a exposé les besoins de la Pologne dans le domaine du commerce et de

Engrais artificiels... 250,000,000 de kilos Machines agricoles ... 25.000 pièces 4.000.000 de mètres Drapet autres étoffes. Papeterie: Matériel pour la re-

Voici quelques données trop incomplètes :

1,000.000 de kilos construction Matériel pour la fabrication..... 120.000,000 -Industrie du tabac :

Pour la fabrication.. 40.000.000 -Parfmerie et savon-12.000.000 nerie.... Raffineries: Sacs..... 1.000.000 de pièces Etoffes 500.000 mètres

40.000.000 de kilos Pour la fabrication .. Tannerie: Tunins, produits chimiques et graisses. 72.000.000 Cuirs pour les se-14.000.000 --melles

Confiserie:

Cuirs pour les gants. 300.000 pièces Industrie chimique: Pour la fabrication.. 180,000,000 de kilos Ensuite, pour pouvoir rouyrir les usines de Lodz et de ses environs et les faire mar-

cher pendant une année, on a besoin de: Graisses, acides alcaliques, etc 65.000.000 de kilos Coton..... 165.000.000 -Etoffes de laine 110.000.000 ---

Le Royaume, la Galicie et la Posnanie ont besoin de : Goton 65.000.000 de kilos

Laine, filature ordinaire..... 45.000,000 Filature de luxe, étoffes brodées..... 30.000.000

Dans le domaine de la métallurgie, le royaume a besoin de cuivre, de fer, de plomb, d'étain, de nickel, d'aluminium, de mercure.

10.000.000 LA FOIRE DE LYON

Les organisateurs de la Foire de Lyon ont demandé à la Délégation Economique polonaise de Paris de faire participer les industriels et commerçants polonais à la prochaine foire d'automne.

Les Nouvelles Nations

L'IRLANDE Extrait du memorandum

à la Conférence de la Paix

Si l'Irlande, en vertu du principe des nationalités et parce qu'elle s'est montrée capable de gouverner avec justice, est en droit de recouvrer son indépendance et sa souveraineté - et c'est l'objet de ses revendications - les autres nations doivent reconnaître le bien fondé de son droit pour les motifs ci-après :

1º L'Angleterre prétend maintenir l'Irlande sous sa dépendance en vertu d'un principe qui est la négation même des libertés nationales en même temps qu'un danger pour la paix et l'ordre interna-

L'Angleterre fait opposition aux revendications irlandaises en donnant pour motif que l'indépendance de l'Irlande est incompatible avec la sécurité de l'Angleterre ou - de la Grande-Bretagne - ou de l'Empire Britannique. — Si pareille manière de voir - bien ou mal fondée était admise, toute nation aurait le droit de soumettre telle autre nation dont elle jugerait la liberté incompatible avec la sécurité de l'Etat. La conséquence naturelle en serait la guerre sans fin.

2º Le gouvernement anglais en Irlande a été de tout temps — et il est d'une manière plus évidente à l'heure actuelleun outrage à la conscience de l'humanité. Ce gouvernement, sous la forme pseudodémocratique moderne, est en lui-même

Le célèbre écrivain anglais, Stuart Mill, le présente, sous sa forme la plus avantageuse, de la manière suivante :

« Le gouvernement d'un peuple par lui-même a un sens et une réalité, mais le gouvernement d'un peuple par un autre peuple c'est une chose qui n'existe pas, qui ne saurait exister. Un peuple peut en tenir un autre comme on tient une garenne ou une chasse réservée, pour son propre usage, ou comme un terrain de rapport, une ferme pour élevage de bétail humain pour le profit de ses habitants. Mais s'il est vrai que le bien des sujets soit la raison d'être d'un gouverment, il est évidemment impossible qu'un peuple puisse en gouverner un autre par lui-même (1). »

Aussi bien le peuple anglais a-t-il délé-

gué son prétendu pouvoir sur l'Irlande à une série de « satrapes » civils ou militaires absolument irresponsables, qui ne sont soumis, ni en Angleterre, ni en Irlande, à aucun contrôle public et ne représentent nullement les intérêts du peuple irlandais. Des événements récents ont montré que les effets de ce vice essentiel du gouvernement anglais sont au-

glais à l'égard des libertés nationales de l'Irlande ont eu d'atroces et intolérables conséquences: — L'Irlande a été dépeupour si mal gouverné qu'il fût. L'industrie et le commerce ont été presque détruits. L'Irlande a été surtaxée dans de grandes proportions. Les fermages, les dépôts en banque, l'excédent des revenus Les Irlandais ne peuvent exploiter eux- graphique. mêmes les ressources de leur pays, améliorer et développer leur situation économique et sociale: l'Irlande est exploitée au profit du capitalisme anglais. Les discordes religieuses ont été soigneusement entretenues, le progrès national arrêté. On maintient en Irlande un monstrueux système de police grâce à quoi, selon le mot d'un ministre, « le gouvernement anglais tient l'Irlande sous le microsles meilleurs titres aux fonctions judiciaires; la composition du jury donne lieu à de savantes manœuvres de corruption; l'espionnage et le faux témoignage sont organisés, les agents provocateurs officiellement encouragés.

au moment présent, les pouvoirs exceptionnels nécessités par la guerre européenne n'ont servi qu'à l'oppression de l'Irlande: en vertu de ces pouvoirs, un gouvernement militaire a été établi; quelques districts ont été traités comme pays conquis dans une guerre ordinaire. La presse et toutes les publications restent soumises à une censure de temps de guerre; des imprimeries ont été envahies et mises hors d'usage; la police et les autorités militaires ont reçu pouvoir de confisquer sommairement, sans jugement, la propriété littéraire; des personnes sont incarcérées et déportées en Angleterre sans jugement. Les régiments irlandais, qui font partie de l'armée anglaise, sont éloignés de l'Irlande tandis que des forces considérables - plus considérables qu'à aucun moment dans le passé et munies de tous les engins de la guerre moderne sont maintenues en Irlande. Des civils sont quotidiennement arrêtés ou comparaissent devant des conseils de guerre pour y être condamnés à de longs emprisonnements.

Légion d'honneur

Parmi les dernières nominations de chevaliers de la Légion d'honneur, au titre militaire, nous relevons avec le plus Poznanski.

(Etude géologique publiée à Lemberg en 1918)

Le terme « Flysch » a été employé pour la première fois en 1827 par B. Studer pour une série de dépôts composés de grès, jourd'hui non moins réels que dans le schistes et marnes appartenant à l'oligogène des Alpes Suisses. Plus tard il y eut 3º Les mauvaises dispositions des An- tendance à élargir ou à restreindre la

et résumée ici par l'auteur.

signification de ce terme. L'auteur donne une description détaillée des caractères lithologiques et paléontoplée comme nul autre pays ne l'a été, logiques des sédiments composant les formations flyscheuses et il arrive à la conclusion, qu'il faut désigner comme flysch toute formation, qui possède ces caractères, indépendemment de son âge géologique, ce qui signifie, que le terme a flysch » correspond uniquement à un sont détournés au profit de l'Angleterre. certain faciès et pas à un niveau strati

Les formations développées en faciès du flysch apparaissent en séries souvent extrêmement puissantes composées de grès, dont les surfaces des couches sont couvertes parfois de protubérances problématiques dites « hiéroglyphes », alternant avec des marnes à « fucoides » des schistes bitumineux et ferrugineux, des argiles et marnes bariolées, des grès conglomérats et brèches, etc. Le flysch contient rarement des fossiles bien conservés cope ». L'administration de la justice a et déterminables, mais les débris et fragété systématiquement faussée: les ser- ments triturés d'êtres marins et quelques vices politiques, la docilité politique sont organismes microscopiques (foraminiferes etc.) n'v sont pas rares. Parfois on trouve (surtout dans les schistes bitumineux) des accumulations de débris de poissons, d'ostracodes etc. d'une faune probablement lagunaire et très souvent on aperçoit une abondance de fragments et de détritus carbonisés provenant des Durant ces dernières années et encore | plantes terrestres.

La deuxième partie consacrée au flysch des Karpathes est divisée en trois chapitres, dont le premier donne une étude stratigraphique et tectonique de la partie N.-E. des Karpathes, qui comprend la zone pétrolifère en Galicie et en Buko-

L'auteur y distingue plusieurs zones à faciès et à structures différents. La zone faciale des chaînes intérieures est définie comme région de Magora. Au point de vue stratigraphique elle comprend sans interruption les couches crétacées (à Inocéranes), éocènes (argiles bariolées et grès à hiéroglyphes et nummulites) et oligocènes (ol inférieur : couches de Belovezsa et ol. supérieur : le gros et massif grès de Magora). Ces couches sont fortement plissées et déversées ou même charriées vers le N. et N.-E. en forme de plis couchés ou de petites nappes ou écailles sur le terrain de la zone suivante, qui est la région faciale de Krosno Szipot. Celle-ci se compose à la base du crétacé inférieur connu déjà de la Silésie, recouvert en discordance par le crétacé supérieur (couches de Czarnorzeki campanien-danien) ou même immédiatement par les argiles rouges et vertes de l'éocène suivies de leur part des schistes à ménilite. grès de Ciezkowice et la série puissante grise des couches de Krosno de l'oligocène. Vers le N.-E. suit la région faciale bordière composée de nouveau sans interruption du crétacé (couches à inocegrand plaisir, les noms de MM. le Dr ramos, grès de Jamma, couches à bacu- flyscheux les schistes des Grisons (Bund Okinczyc, le Dr Ratynski, Alfred Savoir lites), de l'éocène bariolé et de l'éligocène | nerschiefer), formant une grande série

et couches de Polanica). Les plis de cette | série sont déversées et charriées vers le N.-E. sur leur avant-pays, défini comme région sous carpathique ou molassique. Ici la partie inférieure ne se distingue guère de la précédente, mais la partie supérieure des schistes à ménilite est remplacée par une grosse série de grès, conglomérats et schistes dits de Dobrotow, recouverte enfin par la formation salifère du miocène inférieur.

Le pétrole se trouve dans plusieurs horizons du crétacé et du tertiaire imprégnant des grès pétrolifères. Ainsi par exemple, on trouve le pétrole à Boryslaw de haut en bas : au miocène salifère (ici aussi les principaux gisements d'Ozocerite ou cire minérale), aux grès de Dobrotow, aux grès massifs intercalés aux schistes à ménilite et à l'éocène. A Mraznica on le trouve aussi dans les couches à inocéramés du crétacé.

Les plus grandes accumulations du pétrole se trouvent sur les crêtes des anticlinaux et domes et surtout en proximité des parties frontales des masses charriées ainsi qu'aux fenêtres tectoni-

Le chapitre 2 est consacré aux Karpathes méridionales : l'auteur y décrit quelques gisements pétrolifères de la Hongrie (Szassal au Maramaros et Zsibo dans la vallée du Szamos), les grandes éruptions de gaz inflammable (méthane) de Kissarmas en Transylvanie couches de Me zoseg formation de salifère du miocène) et enfin les Karpathes roumaines, ou les gisements de pétrole sont distribués surtout dans plusieurs horizons du miocène et du pliocène. D'après Mrazec la formation-mère de la plupart de ces gisements serait le miocène salifère, tandis que le pétrole des autres horizons s'y trouverait en position secondaire à cause de mouvements tectoniques.

L'auteur n'est pas d'accord avec cette idée de M. Mrazec s'appuyant sur l'observation, que la « mère » du pétrole est le facies flyscheux également particulier aux différents horizons du paléogène qu'à ceux de néogène de ces contrées.

Des Karpathes occidentales (chap. 3) l'auteur traite en première ligne les Karpathes de la Silésie et de la Moravie, desquelles mérite le plus d'attention le le flysch crétacé (couches de Teschen néocomien, couches de Wernsdorf - barémien, couches d'Ellgot - aptien, grès de Godula - albien, couches d'Istebna senonien, etc). Mention est faite de quelques gisements de bitumes (pétrole à Bohuslavitz en Moravie dans l'éocène, à Egbell dans le sarmatique et asphalte suintant des fissures d'un calcaire liassique à Sztrecsno en Hongrie). Il y a enfin dans le massif des Tatra quelques parties des couches triassiques et liassiques développées en flysch véritable.

La troisième partie divisée en 8 chapitres s'occupe de toutes les autres contrées du monde, où l'on connaît des formations flyscheuses et des gisements de

Dans le nummulitique (éocène-olicogène) des Alpes occidentales on peut distinguer - d'après les caractéristiques données par Boussac - plusieurs niveaux et variétés du flysch (flysch du Rigi, flysch à Helmitoides, flysch de Niesen, fl. calcaire, fl. gerseux, schistes de Glaris,

le Wildflysch, grès de Taveyannaz, etc.) L'auteur ajoute en outre au facies (schistes à ménilite, grès de Ciezkowice | compréhensive du lias à l'éocène — et la

molasse du bord des Alpes, qui comprend plusieurs étages de l'oligocène et du

tiennent quelques gisements de pétrole du canton de Vaud et des environs de Des Alpes orientales l'auteur s'occupe

d'abord du gisement de pétrole du Tegernsee en Bavière. D'après Hoefer le pétrole y provient de l'éocène, tandis que l'auteur le croit plus probablement attaché au crétacé.

Aux environs de Salzburg il y a une forte série de flysch crétacés (à inocé-

Près de Vienne la zone du flysch comprend les chaînes dites « Wienerwald ». On y a pu distinguer plusieurs étages du crétacé inférieur et supérieur et du paléogène. Une partie de la molasse au bord des Alpes y est remplacée par le « Schlier», qui doit être considéré comme équiva lent de la formation salifère des Karpathes (niocène). Ce Ssclier contient près de Wels de grandes quantités de gaz inflammable.

A part ces formations, l'auteur croit qu'il faut considérer comme flysch plus ancien le « grauwackes » paléozoïques des Alpes orientales, les couches de Werfen, de Raibl, et de Linz et les schistes bitumineux de Socfeld (Tyrol) on en extrait l'ichthyoles) du trias, et les couches de Gresten du lias

Le chapitre 2 revise les autres contrées de l'Europe méditerranéenne.

Au Sud de la péninsule Ibérienne une grande partie du nummulitique est développée en facies flyscheux et le rocher liassique de Gibraltar semble être une klippe sans racine charriée de l'Est et superposée à ce flysch paléogène.

Dans la région subbetique les marnes irisées du Kouper contiennent des grès, dolomies et gypses avec beaucoup de sel et parfois de gaz inflammable et pétrole.

Dans les montagnes Bethiques et dans celles de la Catalogne on peut considérer comme flysch ancien quelques niveaux a graptolites. Dans les Pyrénées il y a du flysch paléozoïque, mais aussi un flysch incontestable d'âge crétacé.

La péninsule Apennique a son flysch crétacé (en partie le siburien dit biancone et scaglia), paléogène (macogno et argile scaglioso) et néogène (aussi salifère). Il y a là des gisements de pétrole, exhalations de gaz hydrocarbure, calcaires asphaltiques et salsas provenant de différents niveaux depuis le crétacé jusqu'au pliocène.

Les Dinarides du N.-W. contiennent du flysch d'âge anthracolitique. En outre, une grande partie du nummulitique y est développée comme flysch typique avec hiéroglyphes, fucoïdes, fragments des plantes terrestres, etc.

Dans le pays bas de la Hongrie et Croatie on connaît des gisements de pétrole provenant du pliocène dans la partie méridionale (Selnitza, Peklenitza, etc.). Près de Pecs et Stajerlak le lias a la forme des couches de Gresten des Alpes, c'est-à-dire de grès carbonifères et schistes bitumineux. On exploite enfin des sables asphaltifères du pliocène au comitat Bien connus sont les asphaltes et bitu-

mes de l'Albanie (Selenitza) et de l'île de Zante (Chieri) provenant du pliocène. (A suinre).

Musée ommercial Universel

Sous les auspices de la Fédération Fran-C'est aux grès de la molasse, qu'apparcaise du Commerce International, Association d'industriels et commerçants qui groupe quartiers les plus actifs de Paris un Musée concentrer dans un vaste local (tout un imdises ou les documents concernant ces marchandises si leurs échantillons ne peuvent être exposés.

Le Musée attire à son local par une publiité appropriée une clientèle d'acheteurs de tous les pays. 500.000 cartes d'acheteurs sont déjà demandées, par les 8.000 membres de la Fédération, les agents du Musée ou les premiers exposants, pour être distribuées dans leurs relations personnelles.

Grâce à cette clientèle, le Musée constitue une organisation de vente sur échantillons et de publicité; il assure la distribution de catalogues, prix-courants, circulaires, photographies, de tous ses participants qu'ils exposent leurs échantillons ou seulement ces

Le Musée Commercial Universel crée en outre une organisation d'agents en France et dans tous les pays pour la vente des marchandises exposées.

Chaque agent est spécialisé dans la vente des produits qu'il a choisis; il a l'exclusivité de cette vente dans sa région. Il doit possèder un échantillon de tous les articles de sa spécialité et les tenir dans un local à la disposition des visiteurs. Tout acheteur qui ne pourra venir au siège du Musée à Paris trouvera donc dans sa propre région les échantillons qui l'intéressent.

C'est l'organisation de vente en gros la plus importante du monde. Elle est ouverte aux fabricants et négociants de tous produits

Le dernier numéro de Mercure, édition spéciale du Musée Commercial Universel, contenant tous les détails de l'organisation du Musée, sera adressé contre 2 fr. 50 en timbres-poste à toute personne en faisant la demande au siège administratif 43, rue Saint-Lazare, Paris. Il sera répondu gratuitement de grauwackes et de schistes bitumeux | à toute demande de renseignements dirigée à la même adresse.

CHAUNY ET LA RENAISSANCE DES CITÉS

M. Albert Lebrun, ministre des Régions libérées qui a témoigné à l'Œuvre depuis sa fondation tant de bienveillance, a bien voule inaugurer l'exposition des projets du concours organisé par la Municipalité de Chauny avec la collaboration de la Renaissance des Cités. Après un discours du maire de Chauny, M. Descambres, M. Albert Lebrun prend la parole pour lui répondre :

« Vous voulez bien me remercier, mon cher Maire, d'avoir accepté l'invitation que vous m'avez faite de présider cette inauguration. Quand vous éies venu me proposer d'être ici ce matin, je n'ai pas eu une seconde

L'histoire de Chauny est l'histoire du grand nombre de nos cités du front ; c'est le souvenir de Chauny que nous avons aujourd hui en mémoire par la vue de ces plans, mais ce souvents, en cette circonstance, englobe tout le front, et c'est tout le front que nous avons devant les yeux ce matin.

Tous nos frères du front tireront profit de 'école que nous faisons aujourd'hui et si comme vous l'avez dit tout à l'heure, mon cher Maire, Chauny n'avait pas un grand nom devant l'histoire, je puis affirmer qu'il aura un nom retentissant pour l'exemple RUDOLF ZUBER. | qu'il donne.

et les hommes de l'art qui se sont mis au travail pour reconstruire une France plus pelle; dans cette pensée nous as ocierons es morts qui l'habiteront par leur souvenir.

En toutes circonstances, nous nous sommes efforcés, malgré les critiques, à travailer au relèvement de nos régions dévastées : et c'est avec bonheur que je préside cette cérémonie qui inaugure l'ère de reconstitution. C'est, dans cet esprit, de travailler le plus efficacement possible, que je suis venu ici pour examiner avec vous les projets qui vous

ont été soumis. Si vous voulez, mon cher Maire, nous allons, avec ceux qui sont venus assister à cette manifestation, visiter l'exposition des plans proposés au choix de Chauny pour sa

reconstitution ». M. Accambray prend la parole :

« Permettez-moi, monsieur le Ministre, de dire un simple mot, pour vous remercier non seulement au nom de Chauny, mais encore au nom de toute la région, car Chauny n'est pas seul intéressé; nous vous remercions davoir apporté votre attention sur les travaux faits pour la reconstitution de ce pays dont l'avenir va être assuré; votre présence aujourd'hui à cette inauguration est un puissant réconfort et nous vous remercions de ce témoignage, promesse de votre appui, sans lequel nous ne pouvons rien ».

A quoi M. Albert Lebrun répond :

« Pour cette œuvre, nous nous donnons de out notre cœur; non seulement comme Ministre, mais comme homme.

Beaucoup d'entre nous sont de ces malheureux pays. Je le dis et le redis à tous, nous nous occupons là d'une beile œuvre; vous nous dites que vous ne pouvez rien sans nous, je vous répondrai la même chose, nous ne pouvons rien non plus sans vous tous. »

Avant de quitter l'exposition, M Albert Lebrun adresse ses félicitations au Délégué général' Fondateur de la Renaissance des Cités, à la Municipalité de Chauny, à la Compagnie du Nord, à la Compagnie de Saint-Gobain, au Syndicat d'initiative de Chauny, à M. Accambray, à M. Louis Bonnier, Président du Jury à M. Jaussely, rapporteur général du Juiy qui apportèrent depuis des mois un inlassable dévouement à la cause de Chauny ainsi qu'aux Secrétaires du Jury: MM. Marcel Cochet et Léon Gaudibert, aux membres du Jury.

Bourse de Varsovie

Marché des Changes Roubles (billets de 500).... 113,75 à 113 » Roubles de la Douma.... 60 » Couronnes 54,80 » 54,50 Francs (100)...... 283 » » 284,50 Francs or (100)...... 360 » Livre st...... 85 » »

AUTOMOBILISME

Pour satisfaire aux besoins les plus urgents, il faudra se procurer au moins 5.000 automobiles de quarante personnes, autant de camions pour poids lourds et autant de wagons. Seul l'Etat peut créer rapidement une industrie aussi importante.

L'étranger fournira la plus grande partie des automobiles. Mais il sera nécessaire de créer des ateliers de réparation et de s'approvisionner de pièces de rechange. Ces ateliers ourronteux-mêmes se transformer en usines de fabrication.

Les ouvriers spécialistes existent déjà en Pologne, en partie. On en fera venir des Etats-Unis, où des milliers d'ouvriers polonais, très habiles, sont employés dans les fabriques d'automobiles.

Le Gérant : H DUPUY Imp. I. Lévy et Fils, 15-17, rue des Martyrs, Paris. Téléphone Central : 53 27

SELLES

POUR CYCLES ET MOTOCYCLES

La plus ancienne marque française

Usine: 153, Rue de Noisy-le-Sec LES LILAS (Seine)

Adresse Télégraphique: CICCA-NEUILLY

UNE SEULE QUALITÉ

LA MEILLEURE

Cornets avertisseurs pour cycles et autos

Lanternes Acétylène

GRELOTS SONNETTES

Fabriqués par l'Usine

15, Rue de la Cour-des-Noues PARIS

BOUGIE

LA MEILLEURE BOUGIE FRANCAISE

pour autos et motos * * *

Usine: 21, Rue de Malte PARIS

LA PREMIÈRE USINE DU MONDE

CORNETS AVERTISSEURS pour cycles et automobiles

MARQUES:

CETHOS ROMBOS

le plus puissant des avertisseurs

TESTOPHONE

FABRIQUES

28, Cité Lemière, 28 PARIS

SELLES

POUR CYCLES ET MOTOCYCLES

plus importante manufacture française

Usine: 153, Rue de Noisy-le-Sec LES LILAS (Seine)

USINES INCORPORÉES

société Anonyme Française au Capital de 2.000.000 de Francs

Siège social: 10, Rue Angélique-Verien - NEUILLY-sur-SEINE (Seine) SPÉCIAUX POUR L'EXPORTATIO

Téléphone: NEUILLY 13-87

TRACTEUR

Économie de TEMPS Economie de MATERIEL

Économie d'ESSENCE

AUGMENTATION DES BÉNÉFICES

Tous renseignements, à la Société

RECONSTITU

LE PLUS SCIENTIFIQUE, LE PLUS RATIONNEL

A BASE DE SELS CALCIQUES ASSIMILABLES

Souverain contre Bronchites ehroniques ou autres, Anémie, Maladies d'estomac, Grippes, Convalescences EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Tablettes Oxymenthol PERRAU

à base d'oxygène à l'état naissant de Menthol faiblement dosé, de Cocaslovaine, de Benzoate de soude

et d'extraits végétaux d'un goût agréable Souveraines dans le traitement des Affections des Voies respiratoires et de la Gorge, de l'Hygiène de la Bouche et des Dents 3 FR. LA BOITE - En vente dans toutes les Pharmacies

LE COURRIER DE LA PRESSE " LIT TOUT "

"RENSEIGNE SUR TOUT" GE QUI EST PUBLIÉ DANS LES JOURNAUX, REVUES ET PUBLICATIONS

de toute nature

PARAISSANT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER et en fournit les Extraits sur tous Sujets et Personnalité Circulaires explicatives et Tarifs envoyés franco

CH. DEM GEOT, Directour Boulevard Montmartre, PARIS (2º)

Achat de BRILLANTS Perles fines -:- Pierres précieuses 62. Rue Lafavette, PARIS Teléphone:

I. GOLDSCHNEIDER Couturier-Fourreur

19, Rue Vignon, 19 PARIS

MANUFACTURE

de Casquettes et Chapeaux piqués en tous genres

10, Rue de Thorigny, Paris

S. BESTER

Pelletier-Fourreur 43, Rue d'Hauteville

PARIS GRAND CHOIX -:- PRIX MODÉRÉS

MIEDZYNARODOWE BIURO PRAWNE ERLICHA 65, Rue Sainte Anne, PARIS wszelkie sprawy porady i akta prawne oraz tlomaczenia

Victor de E. SI

25, rue Es-Sadikia TUNIS

Importation -:- Exportation COMMISSION

de tous produits Achat de tous soldes de marchandises

Exportation de tous produits Tunisie

ILOUSSEAUX POUR HOMMES

CHEMISERIES L

64, Rue Lafayette, PARIS